



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

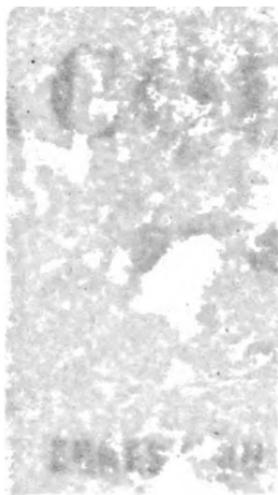
## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NED

4099





BCU - Lausanne



\*1094432746\*



1755  
—  
**HISTOIRE**

DE LA

**JACQUERIE**

**DE 1851.**

PAR

**ERNEST DU BARRAIL.**

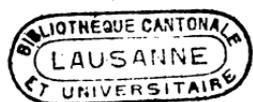


NED 4099

PARIS

AUX BUREAUX DU PUBLIC, RUE MONTYON, 15.

—  
1852



## INTRODUCTION.

Après soixante ans de révolution, la France ressentait tous les symptômes d'une désorganisation sociale. Au-dessous de la société politique officielle, évidente, connue, composée de tous les bons patriotes et de tous les honnêtes gens, s'agitait une société occulte, ténébreuse, menaçante, composée de tous les ambitieux et de tous les hypocrites, de tous les charlatans et de tous les imbéciles, de tous les fous que produit une excessive civilisation, et de tous les brigands qu'engendre une corruption extrême.

Cette vaste association n'était elle-même que l'agglomération d'un nombre infini de sociétés plus petites, qui professaient en paroles des théories très diverses et le plus souvent très opposées, mais qui, en fait, répondaient à un même mot d'ordre : *Destruction de l'ordre social*, et se groupaient autour d'un même drapeau, dont la devise, était comme aux journées de juin 1848 : *Pillage, incendie*. En y ajoutant : *Viol et meurtre*, on connaîtra toute la pensée de l'insurrection qui s'apprêtait.

Pour être complètement impartiaux et véridiques, nous devons ajouter que les passions sanguinaires ne marchaient qu'en seconde ligne dans ce pandæmonium : les plus violentes, les plus persistantes, celles qui allaient lancer sur la Société tout entière ce troupeau de loups affamés, c'était le plus bas de tous les sentiments qui puissent dégrader l'âme humaine : *la cupidité*.

Il s'agissait bien, en effet, pour ces soldats de la démagogie armée, de faire prévaloir telle ou telle forme politique, de proclamer telle ou telle maxime abstraite, de résoudre tel ou tel problème de l'esthétique gouvernementale! Des rhéteurs seuls, et quels rhéteurs! pouvaient se laisser prendre à une si grossière illusion. Non, la seule chose qu'ils voulussent, la seule chose qu'ils comprissent, c'était tout brutalement et tout simplement la destruction de la propriété et sa division infinitésimale entre tous les légionnaires de ces cohortes abruties.

Que les chefs fussent assez fous, assez vains et assez sots pour se contenter des honneurs et des places (en supposant qu'il subsistât après leur triomphe quelque trace d'organisation), les soldats envisageaient le jour de la bataille à un point de vue beaucoup plus positif. Emplir sa poche avec les écus des aristocrates et des bourgeois, se gorger du vin des bourgeois et des aristocrates; s'accommoder, qui d'un meuble, qui d'un habit, qui d'un bijou, qui d'un cheval; s'emparer des terres et les adjudger au plus offrant et dernier enchérisseur, c'est-à-dire apparemment à celui qui parviendrait à égorger les autres, telles étaient les maximes et les convictions politiques en vertu desquelles se gouvernait cet étrange parti, — nous allions dire cette bande.

On sent qu'ici nous n'exagérons rien; et la méthode que nous avons adoptée porte en elle-même les gages d'une sincérité évidente, puisque nous avons donné à notre récit la simple forme d'un compte-rendu le plus officiel possible, d'après les rapports authentiques émanés des autorités constituées. Mais, si l'on s'étonnait du caractère particulièrement horrible de cette grande série d'attentats, nous rappellerions qu'il s'explique par la longue démoralisation qu'avait produite dans les esprits l'enseignement révolutionnaire; et que, d'ailleurs, au dessus ou au dessous des partis politiques, l'histoire nous montre, à toutes les époques de crises, une masse informe et terrible qui s'agit en de sanglantes convulsions, et formule contre l'ordre social la protestation de toutes les incapacités, de toutes les faiblesses, de toutes les folies et de toutes les hontes.

L'Angleterre a eu sa guerre des Lollards, l'Allemagne ses Anabaptistes et sa guerre des Paysans, l'Italie a ses Brigands classiques, qui ne sont autre chose que des socialistes perma-

nents ; enfin la France a eu ses Jacques, dont les démagogues de 1851 viennent de renouveler les exploits.

Ce furent, en effet, dans les troubles qu'amènèrent les guerres malheureuses des rois de France contre les Anglais qu'éclata pour la première fois cette terrible insurrection qu'on appela la Jacquerie. Le roi de France était prisonnier ; les grands barons étaient tués ou défaits ; la fleur de la noblesse gisait sur les champs de bataille de Crécy et de Poitiers. Il ne restait plus pour défendre la société monarchique et féodale que des veuves et des orphelins, des femmes et des enfants. Voilà le moment que choisirent les *partageux* du moyen âge pour faire main-basse sur la propriété.

« En 1358, dit Froissart, advint une grande merveilleuse tribulation en plusieurs parties du royaume de France, si comme en Beauvoisin, en Brie et sur la rivière de Marne en Valois, en Laonais, en la terre de Coucy et autour Soissons. Car aucunes gens des villes champêtres s'assemblèrent en Beauvoisin, et s'en allèrent sans autre conseil et sans nulles armures, fors que de bâtons ferrés et de couteaux, en la maison d'un chevalier qui près de la demeurait. Si brisèrent la maison et tuèrent le chevalier sa dame et ses enfans, petits et grands et ardirent ( brûlèrent ) la maison.

» Secondement, ils s'en allèrent en un autre fort chatel et firent pis assez ; car ils prirent le chevalier et le lièrent à nu estache bien et fort ; et violèrent sa femme et sa fille les plusieurs, ce voyant le chevalier ; puis tuèrent la femme qui était enceinte et grosse d'enfant, et sa fille et tous les enfans, et puis le dit chevalier à grand martyre et ardirent et abbattirent le chatel. Ainsi firent-ils en plusieurs châteaux et bonnes maisons, et multiplièrent tant que ils furent bien six mille ; et partout là où ils venaient leur nombre croissait ; car chacun de semblance les suivait. Si que chacun chevalier, dames et écuyers, leurs femmes et leurs enfans, les fuyaient ; et emportaient les dames et les damoiselles, leurs enfans dix ou vingt lieues de loin où ils se pouvaient garantir ; et laissaient leurs maisons toutes vagues et leur avoir dedans.

» Ces méchantes gens robaient et ardaient tout, et tuaient et efforçaient et violaient toute dames et pucelles sans pitié et sans merci, ainsi comme chiens enragés. Certes, oncques n'avait

entre Chrétiens et Sarrasins telle forcenerie que ces gens faisaient, ni qui plus fissent de maux et de plus vilains faits et tels que créature ne devrait oser penser, aviser ni regarder ; et cil (celui) qui plus en faisait était le plus prisé et le plus grand maître entre eux.

» Je n'oserais écrire ni raconter les horribles faits et inconvenables qu'ils faisaient aux dames. Mais, entre les autres désordonnances et vilains faits, ils tuèrent un chevalier et le boutèrent (mirent) en une broche, et le tournèrent au feu et le rôtirent devant la dame et ses enfants. Après ce que dix ou douze eurent la dame efforcée et violée, ils les en voulurent faire manger par force, et puis les tuèrent et firent mourir de male mort.

» Et avaient fait un roi entre eux qui était, comme on disait adonc, de Clermont en Beauvoisis, et l'élurent le pire des mauvais et ce roi s'appelait Jacques Bonhomme. Ces méchantes gens ardirent au pays de Beauvoisin et environ Corbie et Amiens et Montdidier plus de soixante bonnes maisons et de forts châteaux, et si Dieu n'y eut mis remède par sa grâce, le meschef fût si multiplié que toutes communautés eussent été détruites, saintes églises après et toutes riches gens par tous pays ; car tout en telle manière si faites gens faisaient au pays de Brie et de Per-tois.

» Et convint toutes les dames et les demoiselles du pays, et les chevaliers et les écuyers, qui échapper leur pouvaient, affuir

Meaux en Brie l'un après l'autre, ou pures leurs cotes, ainsi comme elles pouvaient : aussi bien la duchesse de Normandie et la duchesse d'Orléans, et foison de hautes dames, comme autres, si elles se voulaient garder d'être violées et efforcées, puis enfin tuées et meurtries.

» Tout ensemblable manière si faits gens se maintenaient entre Paris et Noyon, et entre Paris et Soissons et Ham et Vermandois, par toute la terre de Coucy. Là étaient les grands violeurs et malfaiteurs ; et excluèrent que entre la terre de Coucy, que entre la comté de Valois, que en l'évêché de Laon, de Soissons et de Noyon plus de cent châteaux et bonnes maisons de chevaliers et écuyers, et tuaient et robaient quant que ils trouvaient. Mais Dieu par sa grâce y mit tel remède, de quoi on e doit bien remercier. »

On peut apprécier, par cet épisode, le caractère de l'insurrection des Jacques, qui devint générale dans les campagnes. Ce fut la guerre des chaumières contre les châteaux, des blouses contre les habits, du pauvre contre le riche, du fainéant contre le travailleur, du lâche contre le vaillant. Les nobles de toutes les provinces, avertis de leurs horribles exploits, se fortifièrent dans leurs demeures. Ils se concertèrent et se rallièrent. Des chevaliers étrangers vinrent au secours des grands propriétaires de France. Ces chevaliers et leurs hommes d'armes attaquèrent, combattirent, détruisirent en détail cette multitude insurgée, qui n'avait de force que pour l'assassinat, le pillage et le viol. Le roi de Navarre, dans un seul combat, extermina, près de Beauvais, trois mille de ces misérables, dont le chef, nommé Guillaume Caillet, fut pris et pendu.

Lorsque la masse de ces hordes fut dispersée, on en poursuivit partout les débris. En vain ils voulurent chercher un refuge dans les villages même d'où était partie la révolte, les habitants redoutant leur approche, s'entouraient de fossés, de remparts, pour se garantir de toute communication avec elles, et la repoussaient à coups de pierres et de piques. Tout fut pris et tué.

Voilà précisément la guerre que les socialistes, ces Jacques du XIX<sup>e</sup> siècle, voulaient recommencer contre la civilisation, à l'imitation des Jacques, ces socialistes du XIV<sup>e</sup> siècle. Seulement, les démagogues de 1851 ne peuvent même pas invoquer le peu de circonstances atténuantes qui militent en faveur des pauvres serfs d'autrefois ; les inégalités sociales ont disparu. Restent les inégalités naturelles qu'il n'est donné à personne d'effacer de ce monde, et contre lesquelles les communistes se sont révoltés vainement.

Toutes ces fureurs, toutes ces haines, toutes ces cupidités, toutes ces bassesses s'étaient ajournées au mois de mai 1852. Cette époque venue, la guerre eût éclaté simultanément sur tous les points du territoire ; l'incendie eût allumé toutes les maisons, et livré aux démagogues la fortune et la vie de tous les honnêtes gens. Le gouvernement, attaqué avec furie dans les grands centres de population, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Rouen, à Lille, à Strasbourg, et forcé, par conséquent, de concentrer ses troupes, eût nécessairement dégarni tous les points secondaires, dont l'insurrection s'emparait sans

coup férir. Dans quel torrent de sang et de souillures se fût étouffée d'elle même cette épouvantable conflagration, c'est ce qu'on ne peut calculer sans frémir.

La Providence n'a pas permis que les lois divines et humaines subissent une pareille atteinte. Elle a suscité le bras du prince Louis-Napoléon; et la France délivrée a jeté un cri d'allégresse. Mais le monstre du socialisme n'a pas été écrasé sans combats.

C'est le récit de ces luttes courtes, mais douloureuses, que nous mettons aujourd'hui sous les yeux du public. Enseignement triste, en même temps que fécond; car c'est à la grandeur du péril évité qu'il faut mesurer l'étendue des actions de grâce.

Tout bon Français qui lira les pages qui vont suivre saura mieux ce que la Religion, la Famille et la Propriété, ce que la Morale et la Civilisation doivent à l'Héritier de l'Empereur.



## SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Nous ne pouvons mieux faire, pour expliquer l'action persévérante et redoutable des sociétés secrètes, que d'emprunter à un éminent écrivain, M. Cucheval-Clarigny, les documents instructifs qu'il a publiés dans un des organes les plus importants de la presse. On ne saurait donner trop de publicité à de pareilles conceptions de la perversité humaine. Nous leur donnons surtout la nôtre, afin de prémunir les malheureux ouvriers et les honnêtes habitants de la campagne contre les pièges infâmes que les meneurs socialistes tendaient à leur crédulité.

On faisait appel à leurs sentiments généreux, et en réalité on les poussait, à leur insu, à l'assassinat et au pillage.

Que les derniers événements les éclairent donc, et leur apprennent qu'ils n'ont à attendre du socialisme que le déshonneur et le crime.

La réorganisation et la multiplication des sociétés secrètes datent de la présentation à l'Assemblée constituante, en avril 1849, du projet de loi qui a interdit les clubs. On voulut continuer dans les ténèbres l'œuvre qu'on ne pouvait plus poursuivre au grand jour. Il existait à ce moment, à Paris, depuis le mois de janvier 1849, une association intitulée la *Solidarité républicaine*, fondée expressément en vue de la propagande démocratique. Cette association, qui était présidée par le représentant Martin Bernard, qui avait ses bureaux rue Coquillière, 15, et rue des Bons-Enfants, 1, et qui avait pour organe un journal à elle, devait avoir des succursales dans toutes les villes de France.

Elle devint naturellement et immédiatement le centre d'un vaste réseau d'associations qui enveloppait le territoire entier. Elle eut en très peu de temps des ramifications à Marseille, à

Tarascon, à Orange, à Nîmes, à Châlons-sur-Saône, à Issoudun, à Blois, à Tours, à Loudun, à Poitiers, à Niort, à Rochefort, à Bordeaux, au Havre, à Rouen, à Saint-Quentin, etc., etc. . . .

Il n'est pas de ville en France qui n'ait compté une ou deux de ces affiliations, et le nombre total dépasserait plusieurs milliers. Il faut donc se borner à donner la nomenclature des titres adoptés par ces affiliations à Paris et dans tous les départements, qui relevaient directement de Paris. Si quelques-uns des noms qu'on va lire paraissent inoffensifs, d'autres, en revanche, sont significatifs :

#### SOCIÉTÉS.

Fraternelles.	Patriotiques.
Des Francs-Hommes.	Des Hommes libres.
Des Amis Réunis.	Des Jeunes.
De la Jeunesse.	Des Montagnards.
Des Pauvres.	Des Cadets.
De la Concorde.	De l'Industrie.
Des Serruriers.	Des Teinturiers.
Des Tailleurs.	Des Cordonniers.
Des Menuisiers.	Des Fileurs, etc., etc.

#### CERCLES.

Du Droit national.	Démocratique.
Des Ouvriers.	De la Grande-Montagne.
De la Petite-Montagne.	De la Civilisation.
De la Vieille-Gloire.	De la Jeune-Gloire.
Des Malcontents.	Des Ecoles, etc.

#### ASSOCIATIONS.

Pour la Vie à bon marché.	Philanthropiques.
---------------------------	-------------------

#### UNIONS.

Des Travailleurs.	Humanitaires.
Des Chasseurs Montagnards.	Des Communes.
Boutiques sociétaires.	Epicerie sociétaires.
Auberges socialistes.	Chambres du travail, etc., etc.
Ventes de charbonnerie.	

Les affiliations socialistes recherchaient, d'ailleurs, les dénominations les moins alarmantes. Beaucoup d'entre elles se sont dissimulées sous le nom de cercles littéraires, ou même de réunions musicales; par exemple : Association de l'Orphéon, ou

association des ouvriers chanteurs. Un grand nombre, en outre, n'étaient désignées que par le nom du café ou de l'établissement public où elles se réunissaient. D'autres enfin se cachaient sous le nom de loges maçonniques. Il en est une qui avait pris pour titre la *Robe du Christ*.

La *Solidarité républicaine* fut la dernière tentative faite pour embrasser la France entière dans une seule affiliation. Depuis la ruine de cette société, il y a toujours eu pour centres d'action, en correspondance entre eux, mais distincts, Paris et Lyon. Quant à l'Algérie, elle relevait plutôt de Lyon que de Paris. Expliquons successivement ces trois organisations, puis nous ferons connaître leurs points de contact.

## I.

A la fin de 1849, les chefs de clubs constituèrent dans chacun des quatorze arrondissements de la Seine un comité, dont les délégués, réunis en comité supérieur, constituèrent le *gouvernement révolutionnaire du socialisme*. Ce comité directeur fut en rapport, d'une part, avec Lyon et les autres grandes villes de l'intérieur; de l'autre, avec Londres et la Suisse, et tous les foyers de conspiration extérieurs.

C'est à Paris que s'établirent successivement, comme autant de centres d'action, le *Comité des Réfugiés*, la société secrète l'*Union des Communes* et le *Comité central de Résistance*, dirigé par deux représentants de la Montagne, dans le sens des idées communistes, et dont les bulletins révolutionnaires, imprimés clandestinement avec des têtes de clous, ont donné lieu à des poursuites judiciaires. Les affiliations du nord et de l'est, et celles beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus puissantes du centre, relevaient directement de Paris.

Dans l'organisation parisienne, il convient de distinguer les sociétés en correspondance quotidienne avec Paris, et celles qui se groupaient autour des centres secondaires suivants : Lille, Reims, Rouen, Nancy, Colmar et Nevers. A la première catégorie appartiennent les sociétés secrètes de Meaux, Provins, Auxerre, Avallon, Joigny, Bléneau, Saint-Fargeau et Saint-Sauveur. Ces sociétés, organisées sur le même plan que le carbonarisme, étaient divisées en sections de onze membres. Depuis l'insurrection du val de la Loire, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre dernier, elles déployaient une activité extrême et vraiment alarmante. Montargis et toutes les sociétés du Loiret recevaient aussi directement le mot d'ordre de Paris.

A la fin de 1849, il n'y avait pas moins de soixante sociétés politiques à Lille; il y en avait également un nombre considérable à Tourcoing et à Roubaix, et quelques-unes à Douai;

elles étaient en correspondance avec Saint-Quentin et Vervins.

Reims était le centre d'un groupe bien plus important que celui de Lille. Les sociétés de Reims étaient établies, en 1850, sur un pied formidable, qui a nécessité toute la vigilance et tous les efforts de l'autorité. Elles correspondaient avec Charleville, Vouziers et Sedan.

Celles de la Seine-Inférieure ont fait preuve d'une vitalité plus grande, ainsi que l'attestent les nombreuses saisies de papiers, de poudre et d'armes de guerre opérées dans le courant de 1851. Ces sociétés étaient subdivisées en décuries, sous la direction de délégués qui se réunissaient pour recevoir le mot d'ordre de Paris.

Les mêmes essais ont été faits dans la Lorraine, où Nancy correspondait avec Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson, Epinal et avec les affiliations ouvrières de Dieuze, Vic et Bar-le-Duc. Mais c'est en Alsace que les campagnes avaient été attaquées avec le plus de succès; Colmar et Mulhouse y étaient les foyers d'une propagande active et malheureusement efficace.

Tours, malgré les relations de ces sociétés secrètes avec Blois et Nantes, ne paraît pas avoir acquis une importance sérieuse comme centre d'action. Il n'en est pas ainsi de Nevers, où nous trouvons la Nouvelle-Montagne qui, dans ces derniers temps, étendait ses ramifications jusque dans l'Yonne et pénétrait concurremment avec le carbonarisme dans l'arrondissement de Joigny. De Nevers relevaient naturellement Donzy, Saint-Amand, La Charité, Sancerre, Saucains, Dieuleroi, Henrichemont, Nérondes, La Guerche, Baugy, Sancergues. Pour montrer la puissance et l'organisation des sociétés de la Nièvre, il suffit de rappeler l'insurrection du val de la Loire, qui gagna si rapidement les deux départements du Cher et de la Nièvre. Nevers correspondait à la fois avec Paris et avec Lyon, et était comme le lien des deux principaux foyers du socialisme.

La Basse-Bourgogne flottait entre Lyon et Paris, mais la Haute-Saône, le Jura, l'Ain, la Loire, la Haute-Loire et toute la rive orientale du Rhône étaient sous la direction immédiate de Lyon, et ne recevaient que par l'intermédiaire des comités lyonnais le mot d'ordre de Paris. L'organisation lyonnaise, moins vaste peut-être, était plus forte que l'organisation parisienne. Les rapports étaient plus fréquents, la correspondance plus active, et l'unité d'action mieux établie.

## II.

A Lyon, on rencontre d'abord les débris de quatre organisations politiques antérieures à la révolution de février, et qui

ont persisté jusqu'à ce jour. Ce sont, en les énumérant par ordre de date :

1<sup>o</sup> Les *Mutuellistes*, établis après 1830, et qui ont un moment compté de 25 à 30,000 affiliés dans les départements du Rhône, de l'Ain et de l'Isère ;

2<sup>o</sup> La *Société des Droits de l'Homme*, organisée dans les mêmes localités, date de 1830 à 1831, et réunissait 6,000 affiliés dans le Rhône, l'Ain, l'Isère et le Jura ;

3<sup>o</sup> Les *Carbonari*, introduits à Lyon en 1834, et qui sont au nombre de plusieurs milliers dans l'agglomération lyonnaise, dans l'Isère et dans la Loire.

4<sup>o</sup> Les *Voraces*, fondés en 1846, recrutés des éléments les plus impurs, et au nombre de plus de 8,000, dans le Rhône, dans l'Isère et dans l'Ain.

A côté de ces sociétés secrètes et exclusivement politiques, il convient de placer le tableau des associations lyonnaises qui se disent purement industrielles. La plupart de ces associations, en effet, ont un but politique et relèvent d'un comité directeur, dit de l'*Organisation du Travail*, et présidé par un représentant socialiste. On trouve à Lyon, outre 114 sociétés de bienfaisance et la société des *Travailleurs-Unis*. les associations suivantes ;

ASSOCIATION fraternelle de l'Industrie française.

- démocratique des Industries réunies.
- fraternelle des Ouvriers menuisiers de Lyon.
- générale des Tailleurs de pierre du Rhône.
- des Unis, des Façonnés, des Velours.

Passons maintenant aux ramifications de l'organisation lyonnaise. Dans le quartier Saint-Paul, un des plus pauvres de Lyon, s'est établie récemment l'*Association fraternelle des Travailleurs unis del'Ouest*, en rapport avec les sociétés de Saône-et-Loire, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. Les carbonari de Lyon, outre leurs ramifications dans l'Isère, la Drôme et le Jura, étaient en relations régulières avec les ventes de la Suisse, de la Savoie et du Piémont. A Laon même, et sur le modèle de la fameuse *Société des Saisons*, s'est organisée la société de la *Propagande*, qui a pour but de répandre les écrits socialistes parmi les ouvriers de cette partie de la France.

Le comité directeur de Lyon était également en rapport avec la société de la *Nouvelle-Montagne*, qui avait pour objet spécial de relier entre elles les sociétés secrètes établies dans les ressorts de Nîmes, Aix et Grenoble. Voiron dans l'Isère et Romans dans la Drôme étaient les chefs-lieux et les centres d'action de la *Nouvelle-Montagne* : ces deux points étaient en rapport suivis avec Die, Montélimart, Crest et Nyons. Dans le département de Vaucluse, Orange et Avignon formaient deux nouveaux cen-

tres en correspondance avec Digne et Sisteron d'une part, et de l'autre avec Nîmes, Montpellier, Béziers et Toulouse. Toutes ces sociétés se divisaient en décuries et centuries, et avaient des cadres militaires. On doit citer aussi comme se rattachant à l'organisation lyonnaise l'association des *Hommes libres* établie dans l'Ain, et tenant à la fois, par sa constitution, du carbonarisme et de la *Nouvelle-Montagne*.

### III.

En Algérie, c'était la Charbonnerie qui dominait. Les associations y avaient pour mots de passe : « *Droit au travail. — L'heure est sonnée.* » A la fin de 1850, il y avait à Alger trois sociétés secrètes. A Oran, la société des *Enfants de Carthage* était divisée en ventes de dix individus chacune. Dix ventes formaient un décastère. Les décastères étaient sous la direction des ventes suprêmes, relevant elles-mêmes d'un comité directeur établi en France. Chaque sociétaire était astreint à un uniforme, composé d'une blouse avec un capuchon, à la possession d'armes et au paiement d'une cotisation mensuelle.

Voilà un faible aperçu de l'extension qu'avaient prise les sociétés secrètes dans les deux dernières années. Pour que cet exposé fût complet, il faudrait en quelque sorte prendre une à une toutes les villes de France.

. . . . .

### IV.

Il est temps maintenant de donner quelques détails sur l'organisation et la discipline des sociétés secrètes. Les sociétés du nord, de l'ouest et du centre étaient sous la direction immédiate du comité de Paris. Les sociétés du Midi étaient, sans doute, en correspondance avec les représentants montagnards des départements où elles étaient établies, mais elles ne paraissent pas avoir eu de liaison directe avec Paris. C'est avec le comité central de Lyon qu'elles étaient en rapport journalier, et c'est par son intermédiaire qu'elles recevaient communication du mot d'ordre transmis par le comité de la capitale.

Les sociétés correspondaient d'ordinaire entre elles au moyen d'affiliés qui allaient porter d'un lieu à un autre les instructions des chefs. Ces commis-voyageurs de la démagogie étaient souvent de prétendus ouvriers qui avaient endossé momentanément la blouse, et qui parcouraient la France sous prétexte de chercher un travail qu'ils avaient soin de ne trouver jamais.

Pour accréditer les agents porteurs de leurs instructions, les chefs des sociétés secrètes se servaient d'un sceau, dont ils apposaient l'empreinte sur les pièces qu'il s'agissait de transporter.

et qu'eux-mêmes se gardaient bien de signer. Ce sceau, qui était d'une forme oblongue, figurait des emblèmes d'égalité ou de terreur ; il représentait habituellement l'équerre, le niveau, le compas, le bonnet phrygien ou la hache du licteur.

Toutes les sociétés secrètes se recrutaient par les moyens ordinaires de l'embauchage ; mais on n'était reçu dans leur sein qu'après un interrogatoire et une cérémonie spéciale. Voici, sauf quelques variantes, la formule habituelle de l'initiation :

L'initié, les yeux bandés, est placé à genoux sur deux couteaux en croix et sur deux pièces de cinq francs, et le dialogue suivant s'engage entre lui et l'initiateur :

« Désires-tu être affilié à la société ? — Oui.

» Promets-tu de ne jamais révéler ses secrets ? — Je le promets.

» Jures-tu d'obéir à tous les ordres qui te seront donnés, lors même qu'ils te prescriraient de tuer ton semblable ? — Je le jure.

» Que sens-tu sous tes mains ? — Je sens deux couteaux et deux pièces de cinq francs.

» Ces objets sont placés là pour t'apprendre que si l'appât de l'argent t'engageait à trahir la société, elle t'en punirait par la mort. »

En ce moment on débände les yeux au récipiendaire, et deux anciens affiliés saisissant les couteaux, les brandissent sur sa tête en disant :

« Oui, le frère qui vendrait nos secrets mériterait la mort, et nous la lui ferions subir. »

Une autre formule d'initiation plus sauvage encore a été trouvée lors d'une perquisition faite dans le canton de Valence. La voici :

« Je jure sur ces armes, symbole de l'honneur, de servir la République démocratique et sociale, et de mourir pour elle, s'il le faut. Je jure, en outre, haine à outrance à tous les rois et à tous les royalistes, et que mes entrailles deviennent plutôt la pâture des bêtes féroces que de jamais faillir à mon serment. Je le jure trois fois, au nom du Christ rédempteur.

» Je jure sur mon honneur, au nom de la sainte cause pour laquelle je viens d'être reçu, de marcher en tous lieux avec mes frères de la Montagne, prêter aide et assistance à tous les démocrates. Je le jure trois fois, au nom du Christ rédempteur. »

Plus bas se lisent ces mots :

« Je te baptiste enfant de la Montagne. »

Voici l'interrogatoire que subissait préalablement le candidat :

« Dis-moi, citoyen, quelles sont les raisons qui t'amènent ici ? — Dis-moi, citoyen, on m'a dit que tu m'avais dénoncé à la justice, est-ce vrai ? — Maintenant que tu as les yeux bandés et les

mains attachées derrière le dos, nous sommes maîtres de toi ; mais nous voulons avant t'examiner. Si, par exemple, ton frère ou ton père ne se trouvaient pas de ton parti, te vengerais-tu ? — Leur tirerais-tu dessus ? — Cela ne te serait-il pas pénible à faire ? — Maintenant on nous dit que le préfet fait circuler les listes pour la prolongation de la présidence. Les signeras-tu ? — S'il te fallait prendre les armes pour la République, les prendrais-tu ? — Tu veux donc être républicain ? — Il nous faut ton sang ? »

Des signes particuliers de reconnaissance existent entre les affiliés appartenant à une même société secrète. Ils consistent ou dans la manière de saluer en s'abordant, ou dans des signaux d'avertissement. Ainsi, dans la société de la *Jeune-Montagne*, dont plusieurs membres ont comparu devant le conseil de guerre de Lyon, un membre qui en rencontre un autre, demande : *L'heure !* — L'autre répond : *Sonnée !* — Le premier reprend : *Nouvelle !* — On doit lui répondre : *Montagne !*

Une société secrète de la Drôme avait, il y a deux ans, pour mot de passe : *Attention ! courage ! Drôme !* Depuis l'avortement du complot de Lyon, ce mot de passe a été, à ce qu'il paraît, changé et remplacé par le mot *Marianne*. Dans les sociétés secrètes établies à Montpellier et dans les localités voisines, le signe de reconnaissance était : *D. Connaissez-vous la mère Marianne ?* — R. Oui, elle a du bon vin.

Ce mot de *Marianne* et l'expression de *boire à la santé de Marianne* se sont également trouvés tout récemment dans des papiers importants saisis dans la Seine-Inférieure. On a tout lieu de croire que ce mot de *Marianne*, trouvé simultanément aux points les plus éloignés du territoire, au nord, au midi et dans l'ouest, et qui était évidemment le signe de ralliement de toutes les sociétés secrètes disséminées en France, était la traduction mystique des mots : République démocratique et sociale. C'était le mot de passe de l'insurrection générale organisée pour 1852.

Mais les sociétés secrètes n'avaient pas seulement des rapports organisés entre elles dans l'intérieur du pays. Elles correspondaient encore avec les comités de Londres et les réfugiés politiques réunis en Suisse.

La connivence des réfugiés de Suisse avec les meneurs du complot de Lyon a été manifestement établie.

Dans ces derniers temps, les émigrés de Suisse étaient organisés militairement et prêts à entrer en France au premier signal.

Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici les faits principaux établis par les recherches de la justice militaire dans cette

affaire si grave. De nombreuses poursuites ont donné la certitude au gouvernement qu'une insurrection avait été préparée aussitôt la présentation de la loi du 31 mai : la nouvelle du vote de la loi devait être le signal de la prise d'armes. La vigilance du pouvoir rendit tout mouvement impossible.

Les préparatifs faits par la démagogie n'ayant pas été mis en usage, Gent conçut le projet de les utiliser au profit d'une conspiration dont lui-même serait le chef. Organisation insurrectionnelle des quinze départements formant le sud-est de la France, dispositions concertées pour que l'insurrection se communiquât rapidement dans l'est, vers Besançon, Dijon et Colmar, et dans le sud-ouest vers Cahors, Toulouse et Bordeaux ; intelligences pratiquées avec les réfugiés établis en Suisse ; approvisionnements de poudre dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Ardèche, du Gard, dans la Camargue, à Marseille, à Toulon ; embauchages opérés dans la troupe ; congrès général de délégués réunis à Valence, pour nommer un commandant général ; autre congrès à Mâcon, pour se mettre d'accord avec une partie des représentants de la Montagne : tels ont été les faits établis par la justice militaire à la charge de Gent et de ses complices, et qui ont motivé leur condamnation, le 23 août 1851.

Les désordres qui viennent d'éclater simultanément sur un grand nombre de points prouvent manifestement que l'organisation des sociétés secrètes a survécu à tous les coups qui lui ont été portés, en même temps que le caractère odieux des attentats commis suffit à faire juger des intentions abominables nourries par les conspirateurs. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que l'insurrection socialiste a éclaté avec le plus d'intensité précisément sur les points qui étaient signalés comme étant le plus travaillés par les sociétés secrètes, dans la Nièvre, dans le Jura, dans le Bas-Dauphiné, la Provence et le Languedoc.

.....

C'est pour avril 1852 qu'on s'organisait : on se flattait de devancer le pouvoir, on a été surpris par lui. Qu'il nous suffise de rappeler les termes d'une lettre émanée d'un des chefs de la Montagne, et qui a été publiée récemment dans une instruction judiciaire.

« C'est en 1852 seulement que la lutte doit s'ouvrir. On devait alors voter la Constitution à la main, s'organiser pour cela, non pas pour forcer les portes du collège et se retirer ensuite paisiblement chez soi, mais marcher en corps sur le chef-lieu du département, et y proclamer de nouveau la révolution triomphante de ses ennemis. »

Du reste, le complot ne paraissait pas devoir se borner à la France. Le Comité central européen, qui de Londres dirige l'exécution de ces projets insurrectionnels dans toute l'Europe,

a adressé à ses émissaires des circulaires nombreuses que presse a reproduites.

Bornons-nous à rappeler celle du 1<sup>er</sup> août 1851. Elle contient la résolution prise par le comité central, et portant que *la révolution devra éclater prochainement*. Il y est enjoint aux membres de l'association d'envoyer sans délai des listes, des dépôts d'armes et des caisses publiques en Allemagne et en France, de former des tribunaux révolutionnaires, de choisir les hommes qui devront les diriger, et d'établir, d'un autre côté, des listes d'ennemis du peuple, qui, aussitôt après la révolution éclatée, devront être mis à mort.

Le 15 du même mois d'août 1851, le *Comité allemand d'agitation* publiait à Londres son manifeste, et les rapport du *Comité allemand* avec le *Comité central européen* étaient rendus évidents pour tous.

Enfin le *Comité italien*, toujours à Londres, ayant voulu contracter un emprunt de 10 millions, le *Comité central européen* donnait, le 27 novembre 1850, son approbation spéciale à cet emprunt, par une délibération signée Albert Darasz, Arnold Ruge, Ledru-Rollin, Joseph Mazzini.

#### RÉSUMÉ.

En définitive, les résultats qui nous semblent bien et dûment acquis, en ce qui concerne les sociétés secrètes, peuvent se résumer ainsi :

1<sup>o</sup> Une très grande partie de la France, presque la totalité du pays, était couverte, comme d'un réseau, d'un nombre immense de sociétés secrètes, les unes se cachant dans l'ombre, les autres usurpant le masque de sociétés de bienfaisance.

2<sup>o</sup> Ces sociétés étaient affiliées entre elles, ou mises en rapport par des agents secrets, par des commis voyageurs traversant le pays en tous sens pour porter des instructions, rapporter des renseignements, maintenir partout l'unité de vues et entretenir une perpétuelle agitation. Les affiliations étaient établies par les signes et moyens de reconnaissance, par les sceaux, par les serments et formules d'initiation, par les mots d'ordre uniformes.

3<sup>o</sup> Les sociétés secrètes établies en France étaient soumises à la direction de comités centraux établis à Paris, Lyon et Londres, et étaient en rapport avec les réfugiés politiques établis en Suisse.

4<sup>o</sup> La démocratie militante était enrégimentée dans les sections des sociétés secrètes, et pourvue d'armes et de munitions de guerre pour assurer le succès de ses projets.

### III.

## LA JACQUERIE.

### Ain.

La petite ville de Bâgé-le-Châtel possédait quelques démagogues qui, à la nouvelle des événements du 2 décembre, ne manquèrent pas de provoquer un mouvement insurrectionnel.

Le but était de soulever au son du tocsin les communes de la Bresse et de faire prendre les armes aux campagnes environnantes.

Le lundi 4, dans la soirée, une bande de brigands, armés pour la plupart de fusils et de faux, se présente à la mairie de Bâgé-le-Châtel, demandant les clefs d'une chambre qui renfermait des fusils. Sur le refus qui fut opposé, la porte fut enfoncée, les insurgés s'emparèrent d'une vingtaine de fusils de munition. Restés maîtres de la mairie, ils posèrent des factionnaires aux alentours.

Le lendemain, ils partirent de Bâgé dans l'intention d'aller à Mâcon, qu'ils croyaient au pouvoir des frères et amis de la Saône, d'après ce que leur avaient dit les meneurs du mouvement.

Arrivés à la Madeleine, ils apprirent qu'on les avait trompés, et que Mâcon jouissait de la plus parfaite tranquillité. Alors ils se débandèrent et jetèrent leurs armes dans une citerne, où elles ont été découvertes par les magistrats instructeurs. Les fusils étaient chargés à balles et amorcés.

Une heure après arrivaient les gendarmes et une compagnie du 39<sup>e</sup> de ligne, expédiés de Bourg par le préfet, ainsi que le juge d'instruction et le substitut du procureur de la République.

A la suite de quelques arrestations, le calme ne tarda pas à être rétabli.

### Allier.

Le 6 décembre, vers sept heures et demie du matin, une bande d'individus armés, venant du Donjon, envahit tout-à-coup Lapalisse ; le sous-préfet reunit en hâte quelques hommes et

marche vers les insurgés; mais, obligé de céder au nombre, il se replie jusqu'à la sous-préfecture, qui fut forcée.

Cependant de bons citoyens parcouraient la ville criant *aux armes!* Une quarantaine de gardes nationaux se rassemblèrent. La brigade de gendarmerie vint se placer en tête, et ils se mirent en marche pour aller délivrer le sous-préfet prisonnier.

Les insurgés avaient eu le temps d'élever une barricade au coin de la sous-préfecture, et quelques-uns des leurs s'étaient échelonnés sur la terrasse devant l'église. La brigade, sans être intimidée par le nombre des insurgés ni arrêtée par les désavantages du terrain, chargea résolument. En tournant vers l'église, elle essaya à bout portant le feu roulant des insurgés. Le maréchal-des-logis fut tué raide; le lieutenant mortellement blessé; trois autres gendarmes ont reçu des blessures graves, et les balles provenant de ces décharges sont allées, en ricochant, blesser légèrement trois gardes nationaux de la petite colonne qui suivait la gendarmerie, et qui, heureusement pour elle, n'avait pas encore dépassé le tournant de l'église.

Trois chevaux restèrent également sur la place.

Voilà à quoi se réduisent les exploits de ces misérables démagogues. Ils étaient dix contre un, encore n'osèrent-ils pas combattre à découvert; au nombre de plus de deux cents, ils attendirent, à l'abri d'un retranchement et protégés par les accidents du terrain, une douzaine de braves gendarmes pour les assassiner lâchement!

Pendant que les insurgés fusillaient les défenseurs de l'ordre, un de leurs espions leur annonce l'arrivée d'un escadron de chasseurs; cette fois, il n'y a plus moyen de surprendre une petite ville endormie, il faut se battre pour tout de bon; ce n'est pas là le compte de ces assassins; aussi s'empressent-ils de se disperser dans la direction du Donjon.

Jusqu'à deux heures de l'après-midi, le tocsin sonne à Lapalisse et dans tout le pays, depuis Jaligny jusqu'au Donjon, au Breuil, etc., c'est-à-dire dans une ellipse qui n'a pas moins de trente kilomètres sur vingt de diamètre; mais les frères et amis ne répondent pas à l'appel.

M. de Rochefort, sous-préfet de Lapalisse, montre un courage digne d'éloges.

A la nouvelle de l'insurrection, il monte à cheval, se fait suivre des gendarmes qu'il rencontre et se rend au Donjon, où il trouve la plus vive résistance de la part des insurgés; et après un engagement dans lequel le brigadier de gendarmerie a été blessé, il est fait prisonnier.

Entouré par les émeutiers, le sous-préfet est sommé de leur signer des ordres pour leur livrer l'autorité de la ville; il refuse. On menace de le fusiller. « Je ne signerai pas, répondit-il, et vous n'oserez pas me fusiller. » Cette noble réponse intimide les plus furieux, on conduit le sous-préfet à travers les rues

pour le mener en lieu sûr. Mais, en passant près de l'écurie où se trouvait son cheval, M. de Rochefort s'échappe, se jette sur la monture, passe audacieusement à travers la fusillade des insurgés et sort de la ville. Il ne tarda pas à revenir avec des forces suffisantes, dissipa les rassemblements et fit arrêter les principaux meneurs.

Les insurgés de Lapalisse se sont conduits en véritables Jacques envers les prisonniers qu'ils avaient faits parmi les autorités.

C'est au milieu de la nuit que ceux-ci ont été arrachés de leurs lits, et on ne leur a pas permis de prendre tous leurs vêtements; ils ont été amenés presque nus, des sabots aux pieds; on les a fait monter sur une charrette à fumier, et l'on a pris au petit pas la route de Lapalisse; l'escorte vociférait autour d'eux les injures les plus grossières et les menaces les plus atroces, avec accompagnement de chansons démagogiques ou obscènes. Le temps étant brumeux, la nuit glaciale; les honorables citoyens ainsi conduits grelotaient et se plaignaient du froid, ce qui amusait beaucoup leurs bourreaux. M. de La BOUTRESSE ayant essayé de se réchauffer, de battre des bras, on lui lia les mains. Voilà donc l'humanité de ces bandes! En arrivant à Lapalisse, les insurgés dirigèrent leurs captifs vers la prison publique. Au moment d'y entrer, le juge de paix du Donjon eut l'air d'hésiter; il appuya la main sur le chambranle de la porte; c'est là qu'il reçut un coup de crosse de fusil qui lui écrasa deux doigts.

A Moulins les démagogues avaient conçu le projet de délivrer, pendant la nuit, leur chef incarcéré.

Des groupes s'étaient déjà formés, mais un détachement de braves chasseurs à cheval, qui chargea au milieu de l'obscurité, suffit pour rétablir l'ordre.

Quelques arrestations eurent lieu et l'émeute fut comprimée.

### **Alpes (Basses).**

Depuis la révolution de février, la démagogie avait établi son foyer principal et son centre d'opérations dans le département des Basses-Alpes. Sa situation topographique, son voisinage avec le Piémont, séjour d'une quantité considérable de réfugiés de tous les pays, avec lesquels s'échangeait chaque jour une correspondance très-active et très-suivie, ses montagnes inaccessibles et ses labyrinthes seulement connus des habitants du pays, son éloignement de Paris et des capitales importantes de la Provence, devaient le désigner tout naturellement aux anarchistes, aux ennemis de leur pays, pour y établir le point central d'où devait rayonner sur toute la Provence leurs menées anarchiques.

Aussi, dès que les nouvelles de Paris annonçant la dissolution de l'Assemblée eurent été connues dans les départements du midi de la France, les chefs s'émurent; les agents révolutionnai-

res se mirent en campagne et les meneurs de chaque ville, de chaque commune convoquèrent immédiatement leurs affiliés.

Alors, dans tous ces départements qui composaient autrefois l'ancienne Provence, dans ces contrées du soleil, où les têtes sont si ardentes, où les chants d'amour et les combats de poésie avaient, au temps du bon roi René, illustré tant de trouvères, éclata, comme une mine à laquelle on vient de mettre le feu, une insurrection générale, terrible et formidable, dont notre histoire enregistrera les scènes douloureuses, en se demandant pourquoi, à trois ans d'intervalle, Dieu avait permis que la France, à peine revenue de l'épouvante causée par cette *jacquerie* de juin qui avait ensanglanté Paris, fût encore une fois déchirée par la main de ses enfants, que leur situation naturelle et leur pays a placés pour la défendre et la protéger contre les ennemis du dehors.

#### ARRONDISSEMENT DE DIGNE.

Dans la nuit du 5 au 6 décembre, des bandes considérables d'insurgés, fournis par toutes les communes du département, se réunissaient dans le but de marcher sur la ville de Digne, chef-lieu du département, et de s'en emparer.

Le 7, à dix heures du matin, une colonne d'insurgés forte de sept à huit mille hommes, commandés par les sieurs Buisson, ex-maire de Manosque; Francon, ex-adjoint de la même commune; Jourdan, avocat; Escoffier, horloger à Forcalquier; Gade-fray, charron dans la même ville; Aillaud dit *Pierrette*, forçat libéré, et Allaud, ex-garde général des eaux et forêts, faisait son entrée à Digne, drapeaux rouges déployés et au son des tambours, traînant après elle le brigadier et tous les hommes composant la brigade de Manosque.

Le major Chevalier, du 25<sup>e</sup> léger, commandait la garnison de la ville.

Dès qu'il apprend l'arrivée des bandes insurgées, il fait, au jour, occuper les têtes de pont; puis jugeant cette démonstration inutile, il rentre en ville avec ses soldats sur les routes de Mezel et de Sisteron. La garde nationale, qui avait été convoquée par le préfet, abandonne lâchement son poste, et plus tard se joint aux envahisseurs de la ville. Dans ces graves circonstances, un conseil est tenu. Le préfet se décide à se retirer dans la place fortifiée de la Seyne, à 40 kilomètres de la ville. Le major préfère se défendre dans sa caserne, le préfet part seul.

Cette caserne était, il paraît, peu favorable à la défense; quoi qu'il en soit, la garnison y attend l'émeute, sans s'y retrancher (cela ne se fit que plus tard).

Les insurgés entrent à Digne. Leurs chefs proposent au major Chevalier de rester neutre; celui-ci, peu sûr de ses soldats, dont le nombre s'élevait à 300 environ, qui n'avaient pas encore

vu le feu, accepté et pour gage de cette neutralité livre à l'ennemi deux à trois mille cartouches, ainsi que 15,000 fr.

Alors il commence ses préparatifs de défense qui sont terminés le 8, et qui étaient tels, qu'il suffisaient pour donner toute confiance à sa troupe.

Les premiers exploits de la journée du 8 furent le désarmement de tous les gendarmes, au nombre de trente-un, qui s'étaient réunis à Digne : soldats, sous-officiers et officiers maltraités, menacés, insultés. devinrent les prisonniers des bandits devenus maîtres de la ville.

Le reste de la journée fut employé à commettre des exactions ; on s'empara des fonds du trésor ; les archives des contributions indirectes furent brûlées, des assassinats commis à Maligey, domaine situé à peu de distance de la ville, des vengeances particulières exercées.

Le château de Maligey a été occupé pendant trois jours par quatre mille insurgés, qui ont tout dévasté, tout détruit, brûlé les portes et les fenêtres et jusqu'aux lits ; ils ont mis le feu aux vignes qu'ils n'ont pu arracher.

Les provisions et les maisons des pauvres villageois n'ont pas été plus épargnées que le château. Les habitants sont depuis ce temps dans la plus profonde misère.

Le 9, à 4 heures du soir, les bandes qui avaient occupé la ville disparurent pour se porter au devant de la colonne du 14<sup>e</sup> léger, commandée par le colonel de Sercey, qui venait délivrer Digne.

#### ARRONDISSEMENT DE FORCALQUIER.

Le 5 décembre, l'arrondissement de Forcalquier commençait à s'insurger. Des groupes armés encombraient les places, les courriers étaient arrêtés, les gendarmes d'ordonnance arrêtés et désarmés, les dépêches enlevées.

Pendant la nuit, la brigade de Manosque fut enveloppée et faite prisonnière. Le gendarme Eymery, de la brigade de Volonne, fut blessé d'un coup de feu à la tête.

A Forcalquier, dans la même journée, le sous-préfet, M. Pailard, fut grièvement blessé et fait prisonnier, ainsi que M. le procureur de la République, et M. Girot, lieutenant, commandant la gendarmerie de cet arrondissement. La brigade fut désarmée et gardée à vue.

Le 6, à deux heures du matin, une estafette envoyée par les insurgés, et porteur d'une dépêche à l'adresse du sieur Charles Cotte, avocat à Digne, fut arrêtée par le capitaine Champanay, du 25<sup>e</sup> léger, et conduite devant le préfet. Quelques arrestations suivirent la saisie de cette dépêche.

#### ARRONDISSEMENT D'APT.

M. le colonel Vinoy, du 24<sup>e</sup> de ligne, était chargé d'agir sur

l'arrondissement d'Apt; il devait détruire les bandes d'insurgés qui couraient encore la campagne, rétablir les autorités, ouvrir les communications, opérer le désarmement, et faire arrêter tout individu ayant pris part à l'insurrection.

Partie le 10 d'Avignon, à midi, la colonne du colonel Vinoy était le 11, à quatre heures du matin, à Apt. Les insurgés, prévenus de son approche, s'étaient enfuis.

Le 12, le général d'Antist ayant été informé que les bandes des Bouches-du-Rhône allaient se joindre à celles des Hautes-Alpes pour attaquer Digne, le colonel Vinoy reçut l'ordre de marcher au secours de cette ville.

Le 13, au point du jour, la colonne était à Forcalquier. Là, comme à Apt, les bandes, prévenues de l'approche des troupes, prirent la fuite. Dès son arrivée dans la ville, le colonel Vinoy, informé que Digne était dégagé, se retire sur Saint-Etienne, où les fuyards de Forcalquier s'étaient rendus. Il put en surprendre quelques-uns en avant de Saint-Etienne. Sept, pris les armes à la main, furent fusillés; le reste se jeta dans les bois qui entourent le village. On les poursuivit dans la direction de Banon et de Sermiane, qu'ils avaient prise; ils ne purent être atteints, et se dispersèrent complètement.

De retour à Apt, le colonel Vinoy termina les opérations commencées à son passage en cette ville, dans laquelle avait été laissé un fort détachement, et rentra ensuite à Avignon le 20 décembre.

Dans cette petite expédition, il fut fait deux cents arrestations. La colonne ramena six drapeaux pris sur les insurgés, des tambours, des grosses caisses, dix-sept voitures contenant près de six mille fusils, des pistolets, des sabres, des poignards, *des haches aiguës avec beaucoup de soin*, et une voiture chargée d'une quantité considérable de poudre, balles, etc.

Parmi les prisonniers, on remarquait le tambour-major et le commandant des bandes qui avaient envahi Apt, le maire et l'adjoint du comité de résistance de Forcalquier, et un grand nombre de meneurs.

#### ARRONDISSEMENT D'EMBRUN.

L'arrondissement d'Embrun resta calme.

#### ARRONDISSEMENT DE SISTERON.

Deux mille insurgés des communes rurales entrèrent en armes dans les murs de Sisteron, le 5 décembre.

Pour être bien maîtres de la ville, ils voulurent s'emparer de la citadelle, gardée par quatre-vingts conscrits du 25<sup>e</sup> de ligne.

Le conseil municipal fut forcé de résigner ses pouvoirs. Une commission municipale, en entier composée de socialistes, siégea en permanence à l'Hôtel-de-Ville.

Après avoir déployé dans la ville la plus grande énergie, et

voyant qu'il n'y avait rien à attendre de ces hommes qui s'intitulent hommes d'ordre, et qui n'ont pas le courage de le maintenir et de seconder ceux qui en sont les représentants légaux, le capitaine Dabos, du 25<sup>e</sup> de ligne, s'enferma dans la citadelle avec le sous-préfet, les autorités de Sisteron et le capitaine du génie Veinelier, résolu à se défendre et à tenir jusqu'à la dernière extrémité.

Enfermé dans ce fort inexpugnable, le capitaine Dabos amena les insurgés à composition et les força, sous les canons de sa forteresse, de lui apporter des vivres pour quatre mois.

C'est avec des canons en mauvais état que les commandants Dabos et Veinelier ont fait capituler l'insurrection.

Le 8, une bande d'insurgés, venant du Dauphiné, fut repoussée vigoureusement par les canons de la citadelle; elle se dispersa avant de passer le pont de la Dufance, pour se rendre à Digne. La caisse du receveur particulier et la ville ont été sauvées du pillage par l'énergie et le courage de quelques hommes d'ordre et surtout des autorités renfermées dans la citadelle.

Les insurgés, commandés par Buisson, le liquoriste de Manosque, allèrent à la mairie, demander la tête de trois cents notables du pays et le pillage pendant trois heures; mais l'énergie du commandant de la citadelle, qui menaça de les bombarder, et le refus obstiné de la mairie d'obtempérer à des ordres si barbares, démoralisèrent l'émeute; et Buisson, après avoir vainement tenté de réussir dans ses funestes projets en proposant de placer au premier rang les filles et les femmes pour empêcher le capitaine du génie qui commande la citadelle de remplir son devoir, s'achemina sur Digne.

#### COMBAT DU MÉES.

A l'approche des troupes qui étaient envoyées de différents points pour délivrer Digne, la terreur s'empara des insurgés qui occupaient cette ville.

Les chefs ne savaient que résoudre, tout le monde voulait faire prévaloir son avis; ce fut une confusion, une panique générale.

Enfin, il fut décidé qu'on marcherait au devant des troupes, et qu'on s'opposerait à leur passage.

5,000 insurgés environ, bien armés et ayant du canon, sortirent de la ville de Digne et vinrent se poster *aux Mées*, sur la Durance, près la commune d'Oracian. Protégés par l'escarpement de montagnes peu élevées et servant d'entrée à une gorge très profonde, le point qu'avaient choisi les insurgés pour attendre nos soldats en faisait une position très forte.

Cependant une colonne de 500 hommes environ du 14<sup>e</sup> léger, envoyée de Marseille le 7, par le général commandant la 7<sup>e</sup> division et commandée par le lieutenant-colonel Parson, se présente.

Ce brave officier, plein de vigueur et de discernement, a bientôt jugé qu'il ne peut emporter le passage de vive force. Il cherche à le tourner, et une fusillade des mieux nourries s'engage entre nos troupes et les insurgés.

Après deux heures de combat, le bataillon se retire sur Venon-sur-le-Verdun, lisière du Var, n'ayant perdu que quelques hommes, et après avoir tué beaucoup de monde à l'ennemi.

Une compagnie qui flanquait l'attaque par les crêtes, conduite sans intelligence, s'égara et tomba dans une embuscade de cinq ou six cents hommes, qui s'emparèrent de quinze soldats et d'un officier. Ces prisonniers furent renvoyés le lendemain, après avoir été désarmés.

S'étant mis un jour plus tard en rapport avec le colonel de Sercey, qui, à la tête de cinq cents hommes, vingt-cinq chevaux et une section d'artillerie, venait de rétablir l'ordre à Brignolles et aux environs, les deux colonnes réunies marchèrent sur Digne, qui fut évacuée et délivrée le lendemain 11 décembre.

Dans cette insurrection, on estime que dans un rayon assez étroit du département se trouvaient vingt mille insurgés à peu près en armes, recrutés dans chaque commune, qui toutes ont fourni leurs contingents.

Ainsi, dès le 11 décembre, cette insurrection, formidable au premier abord, était anéantie. Tous les points de Forcalquier, de Manosque, d'Apt étaient parcourus et pacifiés; Sisteron était dégagé; Digne, chef-lieu du département, point le plus éloigné de tout secours, puisqu'il est à trente-sept lieues d'Avignon, à trente-neuf lieues de Marseille, villes de garnison, était évacué par les insurgés; le Var réduit; enfin, dans les Basses-Alpes, il ne restait plus que des débris de bandes.

Et veut-on savoir avec quel effectif de troupes tous ces résultats ont été obtenus? Avec deux mille cinq cents hommes au plus et quelques pièces de canon.

### **Alpes (Hautes).**

Le département des Hautes-Alpes a été un peu agité. L'arrestation des principaux meneurs a maintenu la tranquillité.

### **Aude.**

A la nouvelle des événements de Paris le sieur Bezard, ancien maire de Chalabre, révoqué depuis plusieurs mois, s'est transporté à la mairie de cette ville, escorté par une troupe de démagogues, en a chassé l'administration municipale et s'y est installé au nom du peuple.

Le sous-préfet de Limoux, prévenu de ces faits, s'est immédiatement rendu sur les lieux, avec cinquante hommes de troupes. Le sieur Bezard, averti de l'approche du sous-préfet, a pris

la fuite avec ses acolytes. L'un d'eux a été arrêté et ramené à la prison de la ville, où il a été incarcéré, malgré les efforts de quelques perturbateurs, qui ont tenté de le délivrer.

Grâce aux mesures énergiques prises par l'autorité municipale, solennellement réinstallée dans ses fonctions, l'ordre a été rétabli dans l'arrondissement.

## **Cher.**

A Saint-Amand, dans la journée du 4 des groupes armés se sont formés; l'un d'eux a cerné et maltraité le sous-préfet et le commissaire de police; ce dernier, saisi, frappé, terrassé, a tué d'un coup de pistolet l'homme qui menaçait sa vie.

Le sous-préfet, les autorités, la gendarmerie, les grenadiers du 41<sup>e</sup>, la compagnie entière d'artillerie de la garde nationale, les pompiers et de nombreux volontaires ont été promptement sur pied, et leur énergie a suffi pour rétablir l'ordre dans la ville.

Le commissaire de police, M. Lambert, admirable de dévouement pendant le choléra de 1849, s'est montré aussi courageux devant l'émeute.

La famille Rémond, dépositaire des clés du clocher, a repoussé les armes à la main une troupe armée qui voulait sonner le tocsin.

Les hommes d'ordre se sont montrés unanimes et résolus à Saint-Amand, comme ils l'étaient à Saucerre.

## **Aveyron.**

Des troubles assez grands ont jeté pendant quelques heures la perturbation dans le département de l'Aveyron.

La nuit du 4 au 5 avait été assez agitée à Rodez. Le matin on sut qu'une bande d'hommes armés étaient partis de Villefranche et se dirigeaient sur Rodez; ils arrivèrent en effet vers le milieu du jour, nommèrent une commission démagogique et envoyèrent des délégués sommer le général commandant le département de reconnaître cette commission comme autorité départementale. Ces délégués furent arrêtés.

Les meneurs étaient réunis dans une maison d'un faubourg bâtie sur une pente rapide, et qui, indépendamment de son entrée sur la rue, possède plusieurs issues sur les derrières, par lesquelles on peut entrer dans les gorges de l'Aveyron.

On craignait que les insurgés n'opposassent une vive résistance; par bonheur, il n'en a pas été ainsi. La troupe n'a pas eu à faire usage de ses armes. Dix personnes ont été arrêtées; lorsqu'elles ont traversé la ville entre les soldats, toute la population témoignait la joie la plus vive.

Les bandes d'insurgés qui s'étaient rendues à Rodez se sont alors dispersées dans la campagne; l'une d'elles a fait une

vaine tentative pour s'emparer de l'Hôtel-de-Ville de Villefranche.

A Milhau, les insurgés se sont emparés de l'Hôtel-de-Ville et des fusils de la garde nationale qui y étaient déposés. Ils ont abandonné leur position dès que les brigades de gendarmerie de l'arrondissement, réunies à la hâte, se sont présentées.

A Rignac, chef-lieu de canton, une bande d'insurgés a voulu forcer le maire à donner les armes de la garde nationale ; le maire a résisté avec la plus noble énergie : il a fait entrer dans la maison commune des hommes sûrs, leur a distribué des armes et a effrayé ainsi les insurgés, qui se sont retirés en désordre.

Au milieu des sentiments douloureux et indignés qu'inspirent ces tentatives de guerre civile, on est heureux de dire que l'immense majorité de la population s'est montrée animée d'un grand dévouement pour la cause de l'ordre, et que tous, ouvriers et bourgeois, ont énergiquement flétri les menées des révolutionnaires.

### **Bouches-du-Rhône.**

Le 5 décembre, les ouvriers employés aux principaux chantiers de Marseille, ont, à l'instigation de quelques meneurs, abandonné leurs travaux et se sont réunis en grand nombre pour se porter en masse sur la préfecture et l'Hôtel-de-Ville.

Instruites de ces projets de désordre, les autorités civiles et militaires ont pris toutes les mesures nécessaires pour en prévenir l'exécution. Des arrestations ont été faites. Des pièces d'artillerie ont été braquées sur le cours Saint-Louis, et des troupes ont occupé la place Saint-Ferréol et les rues voisines de la préfecture, où la circulation était interdite, ainsi que sur la place Saint-Louis. De fréquentes patrouilles ont circulé dans les rues qui présentaient une physionomie fort animée, sans néanmoins que l'on y remarquât la moindre crainte sur la coupable manifestation dont l'annonce avait couru.

Quelques cris de : Vive la République ! ont été poussés ; mais ils n'ont pas eu le résultat que s'étaient proposé les fauteurs du désordre, et la tentative d'insurrection a échoué, grâce aux mesures énergiques qui ont été prises tant par les autorités civiles que par les autorités militaires. La jacquerie était pourtant bien organisée à Marseille, et d'importantes saisies de poudre, cartouches et autres munitions de guerre ont été opérées par les agents de la brigade de sûreté et les militaires de la garde municipale, qui ont accompli leur tâche avec une intrépidité digne de tout éloge.

A Lorgues, les insurgés se sont emparés du maire, du juge de paix et de plusieurs habitants notables. Ils les ont emmenés avec eux dans leur marche sur Draguignan, et les ont placés,

au premier rang, pour mettre les troupes dans l'impossibilité de faire feu sans frapper des hommes d'ordre. M. de Gasquet père avait été laissé, à cause de la longueur du chemin. Nous désirerions que ce fait eût été inspiré par un sentiment d'humanité. Malheureusement, il n'en est pas ainsi : cet homme honorable, que son âge aurait fait respecter par des troupes étrangères, fut accablé d'injures et de mauvais traitements, et abandonné seulement lorsque, exténué de fatigue, il déclara que, quelle que fût l'intention de ces forcenés à son égard, il ne pouvait continuer sa route.

### Côte-d'Or.

Dijon possédait quelques sections démagogiques. Pour assurer la tranquillité de la ville, l'autorité, à la nouvelle des événements de Paris, jugea nécessaire de faire saisir les principaux meneurs.

Ces arrestations émurent vivement les frères et amis, qui se rendirent dans les ateliers de M<sup>me</sup> Noëllet, pour y faire imprimer, malgré elle, des placards incendiaires, ayant pour objet d'annoncer la chute du Président de la République, et l'intronisation à l'Hôtel-de-Ville de Dijon de la fameuse commune rouge. Cette ridicule comédie s'est terminée par l'arrestation de douze meneurs, parmi lesquels il faut citer MM. Carion, Flasselière, Limaux, Dumez et Perrot.

Le soir, des groupes nombreux stationnèrent sur la place d'Armes; mais, bientôt ils furent dispersés par la troupe, et la ville reprit bien vite son aspect ordinaire.

Beanne, Nuits, Louhans eurent aussi leurs tentatives de désordre, mais comme à Dijon elles ont échoué devant l'attitude de l'autorité. Seulement un crime digne de la lâcheté des socialistes a plongé dans la désolation la ville de Nuits.

M. Arthur Marey, jeune homme de vingt-cinq ans, rentrait chez lui vers 11 heures du soir, après avoir fait son service de garde national, lorsque deux misérables sicaires des sociétés secrètes se précipitent sur son passage, et l'un d'eux lui tire un coup de pistolet qui l'étend mort sur la place. Ce malheureux jeune homme, victime d'un lâche guet-apens, a emporté dans la tombe les regrets unanimes de tous les honnêtes gens.

### Deux-Sèvres.

Le 4 décembre, quelque fermentation a régné à Niort. Vers trois heures, des groupes nombreux se sont formés sur la place de la mairie. La *Marseillaise* a été chantée; les cris de *Vive la république! aux armes!* ont été proférés.

L'attroupement grossissait, lorsqu'un peloton d'infanterie a paru et s'est rangé devant la mairie. Il a été bientôt suivi d'un détachement de cavalerie, qui a cerné la place du Donjon.

Devant cet appareil militaire, la foule s'est écoulée immédiatement, et la tranquillité publique n'a pas été troublée.

### Drôme.

Les sociétés secrètes étaient, de longue date, nombreuses et actives dans le département de la Drôme.

A l'arrivée de Paris de la dépêche télégraphique du pouvoir exécutif, portant la date du 2 décembre à huit heures du matin, l'émoi fut grand ; mais les mesures promptes et intelligentes concertées entre M. le sous-préfet Laurette et le major Carmier, du 1<sup>er</sup> de ligne, commandant l'état de siège, assuraient la tranquillité.

Ces précautions contre le désordre, rendues plus puissantes par l'adhésion de tous et le déploiement d'une force respectable partout où elle était nécessaire, prévirent toute démonstration. Des armes indûment retenues à Pierrelatte après le désarmement ordonné des gardes nationales, et qui se trouvaient entre des mains équivoques ou mauvaises, furent réunies par ordre de l'autorité supérieure et transportées au chef-lieu de l'arrondissement, dans la journée du 5.

Cependant les événements se compliquaient ; un rapport de la police constatait que le courrier de Privas, à Montélimart, avait été arrêté, entre Chamerac et Brussy (Ardèche), par une colonne nombreuse d'insurgés armés ; ceux-ci, qui avaient eu pour point de départ Rochemaure, marchaient sur le chef-lieu au chant de la *Marseillaise* et au son de la caisse ; ils étaient conduits par des gens cachés dans les plis de leurs burnous, que personne ne connaissait et qu'on disait venir de Lyon.

Plusieurs dépêches avaient été visitées sur la place publique ; le courrier avait été ensuite libre de repartir. C'était l'insurrection qui se présenta devant Privas dans la nuit du 4 au 5, mentionnée dans le courant de ce rapport. Cette démonstration criminelle avait du retentissement à Montélimart, et tout portait à croire à un mouvement prochain ; aussi, dans la soirée du 5, quinze des principaux meneurs étaient arrêtés, les boutiques des armuriers surveillées et les fusils dégarnis de leurs platines ; des patrouilles plus considérables furent ordonnées.

L'ex-représentant du peuple Combiér était parmi les personnes arrêtées.

A Rochemune, canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux, les perturbateurs passaient à l'exécution : une vingtaine d'individus exigèrent du maire les clefs de la maison commune et l'écharpe, disant qu'ils allaient s'ériger en comité, *en vertu de la loi du plus fort*. M. le maire Ishe avait répondu par un refus formel ; mais ils se sont rendus de suite à la mairie, dont ils ont enfoncé les portes, et, après s'y être installés, y ont passé la nuit à boire et à délibérer.

Prévenu de ce fait, le juge de paix de Saint-Paul s'y était transporté le lendemain, à six heures du matin, avec la gendarmerie de Pierrelatte. La plupart de ces individus, qui se trouvaient encore à la mairie, y ont été arrêtés. Cinq fusils chargés, dont ils étaient en possession, furent saisis. Les plus compromis, entre autres le nommé Peyren, considéré comme le meneur, ont été conduits immédiatement à Montélimart et mis à la disposition du parquet.

Cet acte vigoureux et rapide fait honneur à M. le juge de paix Desvignes, et rendit inutile tout envoi de troupes dans le canton de Saint-Paul. En effet, ce canton, longtemps vulnérable, est resté en effet, depuis les événements, acquis à l'ordre.

A Montélimart, où les précautions continuaient, concertées entre les autorités militaires, civiles et religieuses, réunies dans ce but pendant la nuit du 6 au 7, la présence d'une trentaine d'individus armés délibérant dans un cabaret fut signalée; la gendarmerie fut dirigée sur ce point, mais ces gens avaient disparu.

Une demi-heure après, une bande d'anarchistes, d'après les rapports, devait se trouver à quelques minutes de Montélimart, avec intention de marcher sur la ville: elle ne s'était pas réunie au lieu indiqué; mais à trois kilomètres, sur la route de Sauzet, un détachement de cinquante hommes, commandé par le capitaine Polastron, du 63<sup>e</sup>, dut se porter en avant pour la disperser.

Son opération se borna à s'emparer d'hommes circulant par petites bandes et rencontrés armés; ces arrestations furent de quatorze individus, et la patrouille rentra à trois heures et demie; un autre individu, n'ayant pas répondu au cri de *Qui vive!* répété trois fois, fut abattu d'un coup de fusil en fuyant.

A onze heures et demie, le garde-champêtre de Marsanne accourait, non sans péril, annonçant qu'on y sonnait le tocsin, et que trois ou quatre cents insurgés étaient réunis. A l'instant, un détachement de cent hommes, moitié du 15<sup>e</sup>, moitié du 63<sup>e</sup> de ligne, partit avec le capitaine de La Pommerais, du 63<sup>e</sup>, pour prêter main-forte à l'autorité et rétablir l'ordre si gravement compromis. La route était jalonnée par des hommes armés, porteurs de munitions qui furent saisies. Mais, arrivée au village de Saint-Marcel, la colonne, éclairée par la clarté de la lune, se trouva en face de six à sept cents insurgés au moins.

Trois hommes portant un drapeau s'étant avancés pour parlementer, et l'officier leur ayant ordonné de mettre bas les armes, ils lui répondirent par les cris: « Nous ne voulons pas être esclaves; vive la ligne! à nous, nos frères! » Nul n'en tint compte, et la fusillade commença. Quoique composé de jeunes soldats sans expérience, le détachement se conduisit bien, et, au milieu des nombreux coups de fusil qui l'accueillirent, riposta vigoureusement.

Après avoir tenu deux heures, ayant eu trois hommes blessés, dont un assez grièvement à la jambe, le capitaine, comprenant qu'il ne pouvait lutter devant une pareille masse, battit en retraite en ordre et rentra à Montélimart, à cinq heures et demie du matin. Tout le long de la route on avait entendu sonner le tocsin, battre la caisse et faire des décharges d'armes.

Au point du jour, le 7, une heure et demie après la rentrée du premier détachement, une colonne forte de trois cent dix hommes, dont dix gendarmes et quatre compagnies du 13<sup>e</sup> de ligne et autant du 65<sup>e</sup>, quittait Montélimart, dans le but d'en finir avec Masurrection en poussant jusqu'à Sauzet. A l'ouest de Saint-Marcel, qui est séparé de la route par une vallée étroite et profonde, sur une montagne élevée était un groupe de cent cinquante insurgés agitant un drapeau.

A l'est, dans la vallée de Roublon, on distinguait aussi une masse d'individus ; ces bandes toutefois paraissaient moins nombreuses que celles qui, la nuit précédente, avaient disputé l'entrée de Saint-Marcel au détachement commandé par le capitaine de La Pommerais. L'avant-garde de la colonne s'avança directement sur Saint-Marcel. Une compagnie appuyait la gauche ; une autre compagnie, pressant le pas, tournait le village par la droite.

Les bandes, après la leçon de la nuit précédente, jugèrent prudent de ne pas résister et prirent immédiatement la fuite. M. le sous-préfet Laurette, qui avait voulu partager la mission de la colonne, fit aussitôt faire des perquisitions. Deux cadavres gisaient sur la route ; un troisième insurgé, grièvement blessé, a été trouvé dans une maison ayant dans son lit un fusil de chasse, avec lequel on avait visiblement tiré plusieurs coups, plus trois paquets de poudre. Cet homme a été transporté immédiatement à Montélimart.

Pendant ces perquisitions, trois compagnies, soutenues par une réserve, gravissaient dans des directions différentes les pentes escarpées de la montagne, au sommet de laquelle s'étaient réfugiés les insurgés. La compagnie de droite devait chercher à leur couper la retraite ; mais devant ce projet, ils abandonnèrent promptement la position avantageuse qu'ils occupaient, en se bornant à échanger quelques coups de fusils avec les tirailleurs.

M. le sous-préfet ayant terminé ses opérations à Saint-Marcel, les quatre compagnies détachées avec lui, descendant la montagne, se rabattirent sur Sauzet, de manière à assaillir ce bourg du côté de l'ouest, tandis que la colonne principale l'attaquerait du côté du sud. Sauzet ne fut pas défendu, mais les gendarmes s'étant portés vivement en avant pour couper la retraite aux insurgés, deux de ceux-ci armés furent saisis.

Quatre autres individus le furent plus tard. Le calme étant rétabli sur tous les points explorés par la colonne, celle-ci a

repris le route de Montélimart, où elle est rentrée à cinq heures du soir, ramenant ses prisonniers.

Dans cette expédition en corps, la troisième depuis vingt-quatre heures, tous nos jeunes soldats, les seuls hors de cadre, qui composaient la colonne, se sont montrés pleins d'ardeur et d'élan.

Cette journée leur a inspiré beaucoup de confiance dans leurs propres forces, en même temps qu'elle a prouvé aux fauteurs de désordre qu'ils sont hors d'état d'intimider même nos plus jeunes troupes, quand elles ont pour mobile le sentiment du devoir, et pour chefs des officiers aussi résolus.

L'attaque de Montélimart, dans cette nuit du 7, était projetée par les bandes d'insurgés du canton et de celui de Marsanne, au même instant et dans les mêmes conditions que celle de Crest, par les contingents de Grâne et de Châbrillant, et le 7 par l'insurrection de Bourdeaux et de Dieu-le-Fit.

Ainsi, accord entre ces bandes pour s'emparer des villes importantes de Montélimart, centre administratif et politique, et de Crest, centre industriel, puis, grossies par les insurgés accourus d'autres points intermédiaires, pour se ruer sur Valence en combinant leur mouvement avec l'insurrection des communes de l'Ardèche, voisines du pont suspendu, et, dans leurs folles idées, avoir raison du chef-lieu de la Drôme. Les positions de Crest et de Montélimart étant rendues depuis cette journée du 7 à peu près au calme habituel, et soumises à l'action de la justice, suivons la marche de l'émeute dans ses projets contre le chef-lieu.

Pendant que les attaques les plus vives étaient dirigées contre Crest et des démonstrations menaçantes contre Montélimart, Valence était le but de l'invasion des insurgés. Ils avaient à cet effet de fortes intelligences dans les communes voisines de la vallée du Rhône, rive droite (Ardèche).

#### VALENCE.

Valence a été plongé, le 8 au soir, dans les plus vives alarmes. Il était sept heures ; la foule était réunie dans la cathédrale de Saint-Apollinaire, pour entendre la parole éloquent de M. l'abbé Combalot, quand tout à coup un mouvement d'agitation se remarque dans l'assistance ; on se parle mystérieusement avec inquiétude, puis on sort précipitamment, on se presse aux portes : les uns disent qu'un incendie a éclaté dans la ville, d'autres prétendent que les insurgés de Crest et de Loriol sont aux portes de Valence.

En même temps, la stupeur et l'inquiétude se répandaient dans la ville ; tous les magasins se fermaient précipitamment ; on s'abordait, on se groupait, on se demandait tout effaré la cause de cette panique, et les bruits les plus fabuleux circu-

laient partout. On affirmait que des hordes d'émeutiers, au nombre de 600 ou 800, avaient été vues à Portes, à 5 kilomètres de Valence; que là, ils avaient fait une halte; qu'ils attendaient des renforts pour marcher sur notre ville, et qu'inafailliblement ils paraîtraient bientôt à l'entrée du faubourg Saunière.

Cependant l'autorité militaire n'avait pas attendu cette émotion pour prendre ses mesures; des pièces d'artillerie accompagnées de piquets étaient placées près de la porte Saint-Félix, en face de la prison, sur la place de la République, devant le faubourg et au Champ-de-Mars. Les canons, mèche allumée, attendaient les bandits; le pont qui joint les deux rives du Rhône et qui communique l'Ardèche avec Valence était gardé par le 32<sup>e</sup> de ligne. C'étaient probablement ces dispositions militaires commandées par la prudence qui avaient alarmé quelques personnes du quartier de l'Esplanade, et de proche en proche la frayeur avait gagné les esprits.

Hâtons-nous de dire toutefois que, si les femmes étaient dans une vive agitation, les hommes faisaient preuve de courage et de présence d'esprit: ils s'armaient de toutes parts avec empressement, mais sans tumulte. Dans l'espace de quelques minutes, les soldats volontaires de l'ordre se multipliaient spontanément; à neuf heures, plus de cinq cents citoyens étaient sous les armes. Dans toutes les rues qui aboutissent à la place Napoléon et à la mairie, on remarquait en grand nombre des hommes portant le fusil ou allant le prendre, pour protéger contre les pillards la sécurité de la ville, les personnes et les propriétés.

Vers minuit, M. le général Lapène, commandant l'état de siège, s'est rendu sur la place Napoléon, accompagné de son état-major; la garde civique y était rassemblée dans l'ordre le plus parfait. Là, en présence de sept à huit cents de nos concitoyens armés, il prit la parole; dans une chaleureuse allocution, il s'est adressé aux sentiments d'union et au dévouement énergique des habitants; il a tout à la fois encouragé et rassuré; ses fortes et nobles paroles ont été accueillies avec enthousiasme, aux cris répétés de *Vive le général!*

Quelques démagogues de la ville, voulant mettre à profit l'agitation qui régnait dans les esprits, ont voulu tenter un coup de main le 9, avec l'aide de quelques meneurs accourus de l'Ardèche.

Les mesures énergiques prises par l'autorité militaire, restée debout toute la nuit pour écraser ces fauteurs de désordre, un commencement de bonne organisation parmi les citoyens dévoués à l'ordre, enfin quelques arrestations de meneurs, dont plusieurs tenaient à la haute bourgeoisie, pour indiquer que la répression planait sur tous, firent échouer le mouvement.

#### CREST.

Dans la nuit du 6 au 7, des émeutiers, ramassés par quelques

meneurs dans les montagnes environnantes, essayèrent une démonstration anarchique, mais ils furent repoussés par les gendarmes, qui, dans cette circonstance, déployèrent leur vigueur habituelle.

Le dimanche, des secours d'artillerie furent envoyés de Valence, sous la conduite du commandant Lamotte, et un engagement sérieux avec les insurgés eut lieu le même jour; il dura de trois à sept heures. Nos soldats justifièrent de tous points la réputation de bravoure et de dévouement à l'ordre que le 2<sup>e</sup> d'artillerie s'est justement acquise; on signale entre autres un maréchal-des-logis pour son sang-froid et son intrépidité.

Les insurgés étaient au nombre de deux mille environ, mais sans chefs et sans discipline; ils ont eu trois cents tués ou blessés, tandis que la perte de la troupe ne s'est élevée qu'à trois morts et un blessé. Ce résultat est dû à l'intelligence des mesures prises par les officiers, secondés par la résolution et le sang-froid des soldats.

On a remarqué que ces bandes, qu'on aurait pu croire complètement désordonnées, obéissaient cependant à une sorte de discipline militaire, et qu'elles se conduisaient en véritables tacticiens: les deux colonnes s'allongeaient régulièrement à droite et à gauche, tandis que le corps de bataille s'avancait en bon ordre. Cette petite armée d'anarchistes manœuvrait ainsi sur les hauteurs qui dominent Crest; ils espéraient s'y fortifier, et ce fut de cette position que l'énergie de nos artilleurs eut à les débusquer; une canonnade nourrie se fit alors entendre, et la mitraille foudroya les insurgés.

Quoi qu'il en soit, après une action très vive, le terrain qu'occupaient les anarchistes fut déblayé, et la troupe demeura complètement maîtresse de la situation. Depuis lors, quelques fusillades ont eu lieu encore, à ce qu'on assure; mais le coup décisif avait été porté dans la journée du dimanche 7 décembre.

#### LORIOI.

Mais des événements importants et de haut intérêt se passaient à Loriol (21 kil.). Les bandes dispersées dans la même nuit à Crest, devant la barricade du pont, après s'être de nouveau recrutées à Grâne, premier point de départ, puis à Cliouclat et à Mirmande, communes du canton de Loriol, et avoir reconstruit pour chefs les contumaces fugitifs de ces mêmes communes, débouchèrent de leur bois et interceptèrent aussitôt la route nationale entre Saulce et Derbières, et la circulation des dépêches fut interdite. Ils envahirent le village de Saulce, dépendant de Mirmande, qui se trouvait alors sans autorité, ce qui força la brigade du stationnaire Jourdan à se replier sur Loriol.

Ils marchèrent vers cette dernière localité dans la nuit d'après. Le premier acte fut de s'introduire par escalade dans le

poste télégraphique et d'y mettre le feu. Mais celui-ci s'éteignit faute d'aliments. Ils épargnèrent les machines et se bornèrent à emporter deux lunettes sur trois. Peu satisfaits de leur ouvrage, incomplet à leur point de vue, puisque les communications avaient été rétablies, et avant de quitter Loriol, le 9, à sept heures du matin, vingt-cinq insurgés, tous armés de fusils et de haches, se ruèrent sur le poste, forcèrent le stationnaire à leur en livrer les portes; puis, étant entrés, ils brisèrent complètement les mécanismes intérieurs à coups de hache.

L'agent de service, voulant faire quelques observations sur leur conduite, fut couché en joue. Les trois stationnaires de Loriol et celui de Valence, envoyés à son aide, ont fait leur devoir.

Dans ces dispositions, la tête de la colonne allait entrer à Loriol. Le conseil municipal était en séance; mais le maire n'y voyant aucune disposition de résistance, prit le parti de gagner son habitation, sorte de château défensif appelé La Gardette, placé à plus de deux kilomètres du bourg et de la route nationale de Lyon à Marseille, et dominant la position. Il arma ses domestiques, perça des meurtrières et se mit en défense.

À Loriol venait d'arriver, dans cette même matinée du 8, un détachement de vingt-trois hommes du 9<sup>e</sup> d'artillerie, se rendant de Bourges, dépôt, en Afrique, pour remplacer les libérables du corps. N'étant ni armés ni équipés, le maréchal-des-logis fourrier qui le commandait se met à la disposition de l'adjoint et demande des armes. Il propose de prendre, par exemple, celles des sapeurs-pompiers, qui les ont gardées après le grand désarmement de septembre 1850.

Ceux-ci, qui étaient présents, refusent, en disant qu'on ne peut tenir. L'autorité, sans insister, fait remettre aux artilleurs quelques fusils de pompiers non présents et d'autres armes ramassées ailleurs, et ces derniers se mettent en bataille devant l'Hôtel-de-Ville. Le commissaire de police Christophe fils, d'accord avec le fourrier Ernest et le brigadier de gendarmerie Bénazet, récemment promu maréchal-des-logis, avait ouvert l'avis de faire les sommations, et avec tous les hommes armés, les pompiers compris, de se défendre à outrance.

Il n'est pas appuyé par la municipalité, qui, en l'absence du maire et du juge de paix, se livre à l'épouvante, et, au lieu d'accueillir cette pensée généreuse, encourage la lâcheté de la population, qui, à l'exemple des pompiers, s'écrie qu'on ne se défendra pas. Les gendarmes et le commissaire de police se replient.

Les artilleurs restent seuls impassibles devant la révolte qui défile devant eux, et se retranchent dans l'Hôtel-de-Ville, qu'ils se mettent en devoir de défendre. Les émeutiers ayant voulu pénétrer dans la mairie; « Vous ne passerez là que sur vingt-trois cadavres ! » crièrent-ils. Cette mâle attitude imposa aux

assaillants et affermit le courage de la population honnête, qui se rangea autour des braves soldats.

MONTÉLIMART.

Grâce aux mesures énergiques prises à temps par les autorités, les socialistes ont échoué dans la tentative qu'il comptait faire sur Montélimart.

Quelques arrestations importantes ont été opérées, entre autres celle du démagogue Staupani, chez lequel on a saisi une lettre adressée par un réfugié de Genève.

Cette épître, dont nous conservons le style démocratique et social, était ainsi conçue :

« Au Frère démocrate de l'*Union* Staupani, confiseur, rue Grande, à Montélimart, Drôme (France).

» Cher frère de l'*Union* Staupani,

» Le jour des vengeurs est arrivée, je te fais savoir que de  
» tenir des armes et des cartouches en masse de prêtes. Nous  
» partons une cinquantaine de Genève, et nous nous dirigeons  
» sur Montélimart. Il y en a de l'Ardèche, de la Drôme et des  
» Alpes, d'ailleurs un peu partout ; nous voulons tous massa-  
» crer les aristocrates, les robes noires. Tous brûler les châ-  
» teaux ; point de grâce, point de pitié pour ces infâmes scélé-  
» rats et ce monstre de Bonaparte. *Il nous les faut ASSASSINER*  
» ET EMPOISONNER.

» Tu feras des compliments aux frères de notre part, nous  
» vous écrirons lorsque nous seront rapprocher pour nous  
» venir à notre rencontre pour venger le sang qui s'est versé à  
» Rome par ces scélérateurs de soldats.

» C'est aujourd'hui que nous allons faire la grande chasse à  
» tous les rois de la terre. IL FAUT QUE LE DRAPEAU ROUGE  
» FLOTTE DE TOUTES LES CÔTÉS ET LE BONNET PHRYGIEN AVANT 1852.

» Ton frère de l'*Union* pour la vie,

» PEYSSON (Antoine).

» Genève, 13 décembre 1831. »

Au moment où les insurgés agissaient contre Crest, Montélimart et Loriol, éclatait une insurrection à Chavannes (canton de Saint-Donat), confinant aux mauvaises communes de Veau-nes, Chantemerle et Mercuriol, canton de Tain.

Le maire Boffard et son fils étaient en tête, et plus de soixante individus, armés de fusils, de fourches, etc., faisaient lever les gens paisibles de la localité, et les forçaient à saisir leurs armes pour marcher avec eux.

Le but principal était le pillage, et le lieu, le château de M. Galland, riche propriétaire. Mais, sur l'avis reçu par un nommé Perrot, de Mercuriol, que le temps était inopportun, c'est-à-dire que l'insurrection avait été repoussée sur plusieurs points

du département, et à l'approche de la colonne de Saint-Donat, les bandes se dispersèrent.

Telle a été, après l'ébranlement causé sur plusieurs points à la fois, les 6, 7 et 8 décembre, la situation du département de la Drôme, où la démagogie avec toutes les forces dont elle pouvait disposer a été vaincue par de jeunes soldats, émules des vieilles troupes par l'union, la vigueur, la discipline et l'intelligence qui ont présidé à l'exécution de tous les ordres donnés et de tous les mouvements prescrits.

« La colonne imposante, disait le général Lapène dans son rapport au ministre de la guerre, qui sillonne maintenant le département, fera le reste, c'est-à-dire complétera la destruction des passions provocatrices, fera trembler les mauvais et rassurera les bons.

En attendant ce grand effet moral, la justice du pays ne sera pas inactive, et plus de cinq cents prévenus saisis sur tous les points du département, actuellement sous sa main, rendront bientôt compte de leur conduite et des détestables projets qu'ils voulaient réaliser.

### Gard.

Le département du Gard est un de ceux qui, quoique voisins du siège de l'insurrection, ont été le moins désolés par les meneurs; mais, disons-le, la comme ailleurs on aurait eu à redouter les mêmes atrocités, sans le courage du brave général Rostolan et l'intelligent dévouement de plusieurs habitants notables, heureuse compensation à l'égarément de ceux qui, oubliant l'autorité dont les revêtaient leur caractère de fonctionnaires publics, ont encouragé l'insurrection.

Le 6, une vive fermentation régna dans les communes qui avoisinent le chef-lieu. Des avis arrivés dans l'après-midi établissaient que des projets d'agression à main armée venaient d'être concertés entre les meneurs de la démagogie, beaucoup trop écoutés dans quelques communes de la Vaunage et de la Gardonnenque.

L'exécution devait être immédiate, et dans la nuit même, ou au point du jour, toute l'armée socialiste devait se porter sur plusieurs points de la ville de Nîmes. Des bandes se mirent en marche dans la soirée avec l'intention de renverser dans le Gard l'autorité de Louis-Napoléon et de ne faire quartier à aucun de ceux qui la représentaient. Tous les hommes que l'esprit de désordre avait pu recruter avaient pour consigne de se concentrer d'une part sur la route d'Alais, au point de jonction de celle d'Anduze, de l'autre sur la route de Montpellier à Milhau.

Les avant-gardes arrivèrent au milieu de la nuit à peu de distance du rendez-vous. Cinq ou six cents individus firent halte sur la route d'Anduze, à sept kilomètres de Nîmes; vers deux

heures du matin ; ils portaient les uns des fusils, les autres des bâtons ferrés, des fourches de fer, des faux, etc. Une troupe plus nombreuse s'arrêtait un peu plus tard sur la route de Sommières, à huit kilomètres de Nîmes.

Quand des deux côtés les perturbateurs apprirent que la plus grande tranquillité régnait au chef-lieu et que les mesures les plus énergiques avaient été prises pour les recevoir, ils se hâtèrent de faire retraite, et d'informer les insensés venant à leur suite pour prêter main-forte qu'il y avait nécessité d'ajourner tout projet de guerre civile et de bouleversement social.

On frémit à l'idée des malheurs qui pouvaient arriver si des pères de famille, d'honnêtes cultivateurs la plupart égarés par la passion et l'esprit de parti, avaient pu commencer une lutte dans laquelle ils auraient succombé sans nul doute, mais qui aurait fait un grand nombre de victimes.

Des postes, avons-nous dit, avaient été établis sur tous les points de la ville. Les avenues de toutes les routes étaient gardées militairement. Les tambours de la garde nationale, par ordre, avaient battu le rappel à dix heures du soir. Beaucoup de gardes nationaux s'étaient empressés de se rendre sur leurs places respectives, et veillèrent toute la nuit, prêts à seconder énergiquement la troupe de ligne. Cependant deux escadrons de hussards et deux cents hommes d'infanterie, partis de Lunel dans la soirée, devaient prendre les insurgés par derrière, pendant qu'une colonne du 25<sup>e</sup> de ligne, qui s'est avancée jusqu'à quatre kilomètres de Nîmes, les aurait attaqués en face. Les soldats avaient manifesté des deux côtés la plus énergique résolution.

Dans deux communes du département, dépourvues de garnison, des hommes qui se décoraient d'une qualification que tous les partis honnêtes répudient se sont livrés à tous les excès.

A Lézan, une troupe de forcenés a envahi, à six heures du soir, quelques maisons du village. Ceux d'entre eux qui avaient des armes ont forcé les habitants, en employant la menace et même en mettant en joue ceux qui n'y apportaient pas assez de bonne volonté, à livrer entre leurs mains les fusils de chasse ou autres qu'ils possédaient.

Quelques hommes égarés, mettant en exécution la menace qu'ils avaient souvent fait entendre, se portèrent au château de M. d'Alayrac, qui domine la ville de Saint-Jean-du-Gard, et où ils saccagèrent tout.

Dans la nuit du 7, à Nîmes, une perquisition eut lieu dans une société du chemin de Sauve, sur laquelle la police avait les yeux. Une nombreuse réunion se trouvait dans ce local ; elle se dispersa à l'approche des agents de l'autorité. Quatre individus seulement furent arrêtés. La police y a saisi un grand nombre d'emblèmes séditionnels, parmi lesquelles on remarquait

un buste de la République uniformément peint en rouge, ainsi que les portraits des principaux chefs du socialisme.

Deux autres individus qui tenaient des propos séditieux, arrêtés sur un autre point de la ville, furent enfermés à la maison d'arrêt.

A Nîmes, M. Baragnon, conseiller de préfecture, remplissant les fonctions de préfet, informé qu'une réunion du même caractère avait lieu chez le sieur Martin, cafetier, quai de la Fontaine, fit immédiatement évacuer et fermer le local, sans aucune opposition.

Si quelques maires, lors de la prise d'armes de l'armée socialiste, eurent l'impudeur d'accompagner leurs administrés dans leur marche contre la ville de Nîmes, il en est heureusement un plus grand nombre qui, remplissant leur devoir, se sont opposés aux manifestations montagnardes, et ont, même au péril de leur vie, résisté aux injonctions menaçantes des meneurs socialistes de leur commune. M. Albin Renouard, maire de Calvisson, a montré dans ces tristes circonstances une résolution digne des plus grandes éloges. Voici les faits qui se sont passés dans cette commune :

Une fermentation fort vive régnait, dans tous les villages de la Vaunage, dans la nuit du 5 au 6. La générale battait, à l'effet de réunir le contingent des révolutionnaires. La commune de Calvisson est connue comme renfermant une population des plus exaltées; aussi pouvait-on voir ce jour-là dans ses rues des hommes courant de porte en porte pour convoquer les frères et amis. Tous les clubs se trouvent bientôt remplis de soldats du désordre en armes. Les paroles les plus violentes, les menaces les plus furibondes s'y font entendre. Il est bientôt temps de se mettre en route. Les compagnies sont organisées, mais les tambours manquent encore pour guider la marche.

Cependant, aux premiers symptômes d'agitation, M. Albin Renouard s'était hâté de se rendre à la mairie avec la brigade de gendarmerie, bien résolu à s'opposer à tous les excès qu'on tenterait de commettre. Bientôt les délégués des clubs se présentent devant lui et le somment de laisser prendre les tambours qui sont déposés à la maison commune. Refus absolu de sa part. Une demi-heure s'écoule; les insurgés en masse se portent vers la mairie, et, par leurs imprécations et leurs menaces, cherchent à intimider le maire, qui déclare qu'il faudra passer sur son corps pour y pénétrer. Personne n'ose en venir à la violence.

Les choses en étaient là, lorsque le bruit court que le Président a été conduit à Vincennes, et que l'insurrection est triomphante à Paris. Alors les vociférations redoublent. M. Albin Renouard, élevant la voix, fait entendre le langage de la raison, qui ébranle les moins furieux de ces hommes égarés. Il est se-

condé par quelques habitants qui parcourent les groupes pour prêcher la modération et le calme. Un grand nombre de personnes honorables étaient d'ailleurs réunies dans deux cercles, prêtes à venir défendre le maire et les gendarmes, si quelque violence était tentée sur leurs personnes. Elles devaient, d'après une convention arrêtée avec l'autorité, se porter en armes à la mairie au premier signal. Les émeutiers, connaissant cette résolution bien arrêtée, se contentèrent, pendant deux heures, de vociférer contre l'autorité et les aristocrates toutes sortes d'imprécations. Sur ces entrefaites, arriva l'express qui contre-mandait la marche des anarchistes sur Nîmes, et la commune reprit alors un peu de calme. Si tous les maires et les habitants de certaines communes avaient eu le courage de remplir leurs devoirs comme ceux de Calvisson, l'anarchie et le désordre eussent été vaincus presque partout sans combat.

### Haute-Garonne.

La démocratie, à Toulouse comme dans tout le Midi, tenait ses forces prêtes à répondre à un mouvement dont on ne prévoyait pas cependant la forme ni le but.

La dépêche télégraphique annonçant le coup d'Etat ne fut connue que le 2 décembre, dans la soirée.

Un grand étonnement fut le premier mouvement des esprits. Cet étonnement se transforma le lendemain en émotion assez vive.

Les démagogues se réunirent dans les bureaux de leurs journaux et préparèrent une manifestation.

Une protestation conçue en termes très violents fut publiée, en forme de supplément, par l'*Emancipation* et par la *Civilisation*.

Cette protestation, signée de soixante noms choisis dans la démocratie la plus avancée, portait un appel direct *aux armes*, et provoquait à l'établissement dans les campagnes de *comités révolutionnaires*. Ce mot, qui révélait les plus funestes tendances, fut la condamnation irrévocable du socialisme dans le pays.

La démagogie voulut appuyer cette publication par une manifestation. Des groupes sortirent vers les onze heures des bureaux de l'*Emancipation*, rue de la Pomme, et se portèrent au Capitole, où un peleton d'infanterie les empêcha de pénétrer.

L'autorité avait pris des dispositions pour répondre convenablement à toute tentative de résistance et de désordre. Des détachements d'infanterie et de cavalerie arrivèrent bientôt sur la place du Capitole. Les sommations furent faites par l'autorité. Le procureur-général, le maire, les adjoints étaient présents et se conduisirent tous avec fermeté.

Les groupes de la démagogie se dispersèrent au premier

mouvement dirigé contre eux; quelques charges de cavalerie les mirent tous en fuite.

Un incident fut seul à signaler dans cette journée : un coup de feu fut tiré sur un officier d'état-major, et heureusement ne l'atteignit pas.

Quelques perturbateurs furent arrêtés.

Le lendemain, la cour d'appel évoqua la connaissance de ces désordres, de cette tentative de meurtre, et plus spécialement de la provocation à la guerre civile contenue dans la protestation démocratique.

Des mandats d'amener furent lancés contre les signataires de cette pièce; une quinzaine furent arrêtés immédiatement, et dans ce nombre ont été compris MM. Janot, Duportal, Huot, Caseneuve, rédacteurs de l'*Emancipation*, et les rédacteurs de la *Civilisation*. MM. Azerm, Mulé, anciens représentants à la Constituante, ont été compris dans ces mesures de répression. Il en a été de même de M. Roquelaine, maire de Toulouse après la révolution de Février.

Des arrestations ont été également faites dans les environs de Toulouse, et particulièrement dans l'arrondissement de Muret.

Cette attitude énergique, dont tout l'honneur revient à M. Piétri, préfet de la Haute-Garonne, a maintenu dans le département le calme le plus profond, et amené, le 21, un vote favorable au président, dans des proportions qu'on n'aurait osé espérer auparavant.

### Gers.

Le Gers s'est aussi profondément senti des excès de la démagogie. Beaucoup de communes de ce département ont été le théâtre de scènes sanglantes. La terreur et le pillage ont signalé partout la présence des anarchistes.

Comdom a été sur le point d'être envahie par des bandes sorties des communes environnantes, et dont le but était de piller la caisse du receveur particulier. Mais, grâce aux mesures prises par l'autorité, les démagogues n'ont pu accomplir leur coupable projet.

A Vic-Fezensac, des paysans se sont rendus au marché avec des faux et des haches, déclarant qu'ils allaient en finir avec les riches. Ces malheureux, égarés par la sauvage et cynique propagande des sociétés secrètes, disaient hautement qu'ils se moquaient de la République et qu'ils voulaient le pillage. Ils n'ont pu réaliser leurs desseins; mais entre Vic et Auch, un maréchal-des-logis de hussards, porteur d'une dépêche, est tombé au milieu de deux cents de ces forcenés. Après s'être défendu courageusement, il a été massacré; puis on l'a abandonné sur la route. Son cheval, couvert de sang et blessé, est revenu sur ses pas et a jeté l'épouvante dans toutes les communes qu'il a traversées.

Dans d'autres communes, les sociétés secrètes étaient en permanence. Les nouvelles de Paris ont seules empêché cette levée de boucliers socialiste. Beaucoup de propriétaires ont été obligés de s'enfermer chez eux et de distribuer des armes à leurs domestiques.

A Lectoure, le parti démagogique a tenté un coup de main, qui a échoué devant l'énergie du sous-préfet.

Le 4, à la nouvelle des événements de Paris, un rassemblement considérable se forma sur la place publique de Fleurance. Le sous-préfet de l'arrondissement partit immédiatement pour cette localité : en y arrivant, il apprit que la brigade de gendarmerie était cernée dans sa caserne, que le commissaire de police était en prison, qu'une barricade avait été élevée à l'entrée de la ville, sur la route d'Auch; qu'enfin la malle-poste était au pouvoir des insurgés.

Le sous-préfet, entouré des autorités, pénétra dans la ville; les insurgés se présentèrent tambour en tête, mais la bonne contenance des autorités les déconcerta : ils allèrent se réfugier sous les arceaux de la halle. Le sous-préfet, courageux et déterminé dans l'accomplissement de ses devoirs, s'empara du tambour et le força à faire les roulements qui précèdent les sommations.

La bande d'insurgés conservait toujours une attitude menaçante. Avant d'en arriver aux dernières extrémités, le sous-préfet essaya encore d'employer d'autres moyens; il adressa des paroles de conciliation aux meneurs et eut la satisfaction de les ramener complètement à l'ordre. Ils détruisirent la barricade construite le matin de leurs mains, et rendirent la liberté aux gendarmes qu'ils avaient enfermés.

Le jeudi 4, une bande armée, venue des communes de Jegun et de Vic-Fezensac, et au nombre de quinze cents individus environ, arriva dans le faubourg d'Auch. Le procureur de la République se porta à leur rencontre, s'avança seul au milieu d'eux et les somma de se retirer. Après quelques explications, la colonne paraissait vouloir obéir aux injonctions de l'autorité, mais vers neuf heures du soir elle prit une attitude hostile.

Le colonel Courby de Cognord, à la tête d'un escadron de hussards, se mit alors en mouvement, et après de nouvelles sommations, il commanda le feu. Les insurgés ripostèrent, et deux sous-officiers furent tués. Le colonel et un chef d'escadron reçurent de légères blessures.

Une charge de hussards acheva de disperser les émeutiers, dont plusieurs furent sabrés. Ils se réfugièrent dans un bois près de la ville, en emportant leurs morts.

La vigoureuse attitude de la force armée et des fonctionnaires publics, et le calme de la population auscitaine, découragèrent les insurgés. Les hussards et leur brave colonel ont été admirables de résolution et d'énergie.

L'ancien préfet. M. de Magnitot, et son successeur, marchaient ensemble à la tête des troupes. L'action finie, M. de Magnitot a remis la préfecture à son collègue; puis, prenant son fusil, il s'est mêlé aux rangs de la milice nationale et a monté la garde avec elle.

M. Saint-Luc Courborien, procureur de la République, s'est tenu constamment au milieu du danger. S'avancant même seul au milieu des insurgés, il a fait respecter par ces bandes sauvages la dignité du magistrat et la fermeté de l'homme de cœur.

Dans la nuit, un grand nombre d'arrestations importantes furent opérées.

#### MIRANDE.

Mirande a eu une insurrection organisée dans des proportions effrayantes. Le 4 décembre, au premier son du tocsin on vit accourir toutes les campagnes voisines armées jusqu'aux dents.

Le premier acte des insurgés a été de s'emparer des autorités de la ville, qui furent immédiatement mises en prison. Le sous-préfet a reçu une balle dans le cou. Les bandes révoltées se sont emparées des poudres déposées à la poudrière, et ont procédé au désarmement de tous les hommes d'ordre. Toute résistance était inutile, impossible même; les maisons les plus considérables étaient envahies par des gens armés, il fallait leur livrer ses armes, sous peine de malheur.

Pendant toute la journée de jeudi le tocsin a sonné continuellement, le tambour a battu dans les rues; à tout moment des bandes nouvelles de campagnards insurgés venaient augmenter les tranches de la ville et l'audace des assaillants.

En un instant toute la ville a été couverte de barricades; c'était un tumulte, un désordre effrayant. Toutes les brigades de gendarmerie voisines furent saisies isolément sur les routes par des bandes de paysans armés, et conduites prisonnières dans Mirande. Ces malheureux gendarmes, désarmés, souillés de boue, passant la chaîne au cou au milieu de gens effarés de leur capture, offraient un tableau navrant.

Cependant les chefs de cette révolte, ne recevant aucune nouvelle, commençaient à se décourager; la démoralisation s'empara d'eux dans la troisième journée, et ils se virent bientôt débordés par la foule qu'ils avaient ameutée et dans l'impuissance de la contenir.

A tout moment on annonçait l'arrivée des troupes; mais ne voyant jamais rien venir, le désespoir était dans la ville, dont les habitants ont passé trois jours enfermés, sans pouvoir ni sortir ni bouger, sans aucun moyen de défense et à l'entière disposition de quatre ou cinq mille individus armés.

Ce n'a été que dans la nuit de samedi à dimanche que les barricades ont été enlevées; le lendemain matin tout avait dis-

paru. Les autorités emprisonnées furent rendues à la liberté, le comité révolutionnaire qui s'était installé leur remit les pouvoirs de l'administration et les meneurs se constituèrent d'eux-mêmes prisonniers.

Des troupes arrivées d'Auch et de Toulouse achevèrent de rétablir l'ordre.

## Hérault.

Des désordres éclatèrent dans presque toutes les communes de l'arrondissement de Béziers.

A Marseillan, la population ouvrière s'empara de la mairie et des fusils qui s'y trouvaient. Elle délibéra un instant si elle ne marcherait pas sur Béziers ; mais l'absence d'un chef qui pût la conduire la retint. Elle passa une partie de la nuit à tirer des coups de fusil en guise de réjouissance.

Florensac eut également son mouvement révolutionnaire. Cent cinquante individus environ s'emparèrent de la mairie, et, après avoir dissous la municipalité, en installèrent une provisoire et se constituèrent en permanence à la mairie.

Les faits que nous avons à enregistrer sont malheureusement beaucoup plus graves.

## BÉZIERS.

La journée du 4 fut pour la ville de Béziers la plus sanglante dont elle ait été attristée depuis l'époque de la Terreur, de sa triste mémoire.

Mercredi 5 décembre, à deux heures, la dépêche télégraphique annonçant la dissolution de l'Assemblée nationale fut affichée. Dès ce moment, une sombre rumeur et des démonstrations non équivoques se manifestèrent ; des rassemblements considérables et des chants, qui se prolongèrent toute la nuit dans certains quartiers, furent les sinistres précurseurs des malheurs du jour suivant.

Le jeudi 4, à sept heures et demie du matin, on vit descendre des faubourgs nord de la ville une troupe considérable d'hommes armés de fusils, de faux, de broches, de serpes, de poignards et de gros bâtons. Au moment où elle débouchait de la place de la Madeleine sur celle de Saint-Félix, M. Bernard-Maury, suivi de M. Vernhes, son beau-père, se trouvaient sur ce point, se rendant en toute hâte au collège pour retirer leur fils et petit-fils, en cas de troubles. Ces deux honorables citoyens se suivaient ; M. Bernard avait à peine tourné l'angle formé sur ce point par le bureau de tabac, que la troupe des insurgés fit feu sur M. Vernhes, qui tomba sur le pavé ; arrivés sur son corps gisant, ils lui mutilèrent la face et le crâne à coups de faux et de serpe, et une partie de la bande courut sur M. Bernard.

Celui-ci, homme également inoffensif, se voyant attaqué et

ajusté, porta la main à son chapeau, faisant signe de ne pas tirer. Au même instant, une décharge de coups de fusil l'étendit sur le pavé, répandant des flots de sang par ses blessures. C'est alors qu'on entendit dans la troupe des émeutiers ce cri inqualifiable : *Achievez-le !* Et, au même instant, vingt-cinq à trente coups de fusils furent tirés sur son corps inanimé.

Hâtons-nous de dire que, par une sorte de miracle, ces deux honorables citoyens, recueillis et entourés de soins par des voisins, ne sont pas morts de leurs blessures, et qu'on a l'espoir de conserver leurs jours. Ce triste prélude de la journée donne la mesure des horreurs que la ville aurait subies, sans l'énergie des autorités et de la brave garnison qui s'y trouvait.

Croyant ne laisser que deux cadavres, les insurgés se portèrent à la sous-préfecture, et y furent joints par des bandes nombreuses, venues d'autres quartiers et des villages environnants. La sous-préfecture était fort heureusement gardée par une quarantaine de soldats de toutes armes.

Le commissaire de police, M. Peyre, s'y trouvait; voyant le flot de l'insurrection envahir la place Saint-Nazaire jusqu'à quelques pas des troupes, et reconnaissant l'urgence, il s'empressa de faire les sommations voulues par la loi. A peine eut-il fini la seconde, qu'une décharge des insurgés, faite presque à bout portant sur la troupe rangée en bataille, abattit cinq soldats, tous grièvement blessés. Leurs camarades, indignés, ripostèrent par une décharge générale qui atteignit environ quarante insurgés, dont sept morts, et le reste blessé plus ou moins grièvement.

Après avoir opéré cette décharge, ces braves soldats, sans considérer leur petit nombre, se lancèrent à la baïonnette sur cette cohue d'assaillants, qui, épouvantés, se dispersèrent dans toutes les directions, et laissèrent la ville libre pour le reste de la journée.

Un grand nombre d'individus compromis dans les troubles de Béziers furent arrêtés bientôt après.

L'enseignement que l'on doit retirer de tous ces événements ne serait pas complet, si nous omettions de mentionner la part de dévouement qui revient à la religion dans cette déplorable catastrophe.

Le combat n'était pas encore terminé, que le clergé était accouru à l'hôtel de la sous-préfecture, où il ne tarda pas à se trouver au milieu de sept cadavres et d'une quinzaine de blessés. Ces derniers furent confessés et reçurent l'extrême onction, en témoignant leur repentir de s'être laissé égarer. En même temps que ces dignes prêtres, les sœurs garde-malades et les sœurs de la charité étaient accourues; des couvertures avaient été apportées pour préserver du froid ces malheureux qui, touchés de tant de bonté, ne pouvaient s'empêcher de bénir la charité du clergé et des religieuses qui s'empressaient de les sou-

lager, quand leurs chefs, au contraire, venaient de les sacrifier et de les délaissér.

#### BÉDARIEUX.

Des scènes de désordre et d'horreur ont ensanglanté aussi la ville de Bédarieux.

On s'accorde à reconnaître que la ville de Bédarieux comptait un nombreux personnel affilié aux sociétés secrètes. Ce personnel, composé de paysans et d'ouvriers, employés à la fabrication des draps, pouvait s'élever au chiffre de 5,000 environ. La dépêche télégraphique, annonçant les événements de Paris, ne fut connue dans cette ville que le 4 décembre. On vit aussitôt les ouvriers désertér les ateliers, se répandre dans les cafés et se porter aux avenues de la ville pour intercepter les communications et appeler les affiliés des campagnes.

Vers cinq heures du soir, un petit rassemblement non armé, ayant à sa tête le citoyen Bonnal, orfèvre, se dirige vers l'Hôtel-de-Ville et somme, au nom du peuple, le maire, M. Vernanzobres, de déposer ses pouvoirs. Ce magistrat, entouré du commissaire de police et de la brigade de gendarmerie, fait une réponse digne et énergique, devant laquelle se retirèrent les émeutiers, en annonçant qu'ils vont chercher des armes et des renforts. Comprenant tout le danger de la situation, le maire invite, par proclamation, les bons citoyens à se rendre à l'Hôtel-de-Ville; mais cet appel n'a pas plus de succès que celui qu'il a fait dans la matinée.

Se voyant ainsi abandonné, le maire se retire et engage les gendarmes à rentrer dans leur caserne, après leur avoir toutefois remis les dépêches pour demander du secours aux autorités de Lodève et de Béziers.

Cependant l'air retentit de cris poussés par des bandes d'insurgés qui s'avancent en désordre et armés. « A l'Hôtel-de-Ville et puis à la gendarmerie ! » s'écrie le citoyen Mercadier. On se rend maître de l'Hôtel-de-Ville, on délibère et on installe une commission municipale, composée des citoyens Belugou, Bonnal et Caux.

Bientôt après, la foule se dirige vers la caserne de gendarmerie. En ce moment, les gendarmes en sortaient pour aller porter les dépêches du maire; on leur barre le passage. Le maréchal-des-logis Léotard tenta de fendre, la foule en déchargeant en l'air son pistolet. L'émeute riposte par des coups de fusil. Enveloppé de toutes parts, et jugeant la résistance impossible, le maréchal-des-logis ordonne à sa brigade de rentrer dans la caserne, dont il fait fermer les portes. C'est alors qu'une lutte terrible s'engage entre les émeutiers et les gendarmes, réduits à se défendre des fenêtres dans leur quartier assiégé. Dans cette lutte la femme du gendarme Flacon est frappée à mort d'une balle à la tête.

Désespérant d'enfoncer les portes de la caserne, les émeutiers y mettent le feu. Chassés par l'incendie, épuisés par la lutte, les gendarmes Sire, Flacon et Lamm escaladent une maison voisine et s'y réfugient. Les émeutiers envahissent la caserne, ils trouvent le gendarme Bruguière étendu sur le pavé de la cour et blessé; ils l'assassinent lâchement. Une corde appendue au mur de la maison voisine les porte à soupçonner que cette maison a pu servir d'asile aux autres gendarmes. Ils s'y précipitent; le gendarme Lamm, caché dans une écurie, est découvert. On lui lie les pieds et les mains, et on le traîne jusqu'à la porte extérieure de l'hôtel. Là, un émeutier lui assène sur la figure un coup de poing qui le renverse; d'autres déchargent sur lui leurs fusils à bout portant.

Rentrés dans la maison, les émeutiers continuent leurs recherches; ils découvrent le gendarme Sire, et s'appêtent à le tuer. Malaterre le sauve par cette exclamation: « C'est un frère! » Flacon, caché sous le lit, échappe miraculeusement aux recherches des émeutiers. Le maréchal-des-logis s'était réfugié au deuxième étage de la caserne en feu. Vers trois heures du matin, cinq insurgés parviennent jusqu'à lui; Léonard engage avec eux une lutte inégale et succombe sous leurs coups.

Le sang de quatre victimes n'a pu assouvir la rage de ces forcenés, on les voit s'acharner sur leurs cadavres. L'un brûle les moustaches de l'infortuné maréchal-des-logis, l'autre urie dans sa bouche, un autre, dit-on, attente à l'honneur de sa femme. Tous se livrent au pillage des appartements de la caserne, et improvisent un festin ou plutôt une orgie à côté des cadavres.

Tandis que ces horribles scènes s'accomplissaient à la lueur de l'incendie, sans une seule protestation de la part des honnêtes citoyens d'une ville de 12,000 habitants, la commission municipale acclamée par l'émeute fonctionne à l'Hôtel-de-Ville. Bonnal rédige des proclamations que Caux doit publier le lendemain. Belougou préside aux actes de l'état civil. Les insurgés montent la garde autour des édifices publics et organisent des rondes de nuit. La ville et l'administration restent pendant six jours en leur pouvoir. C'est durant ce régime insurrectionnel que se sont produits des faits tenus secrets jusqu'à ce jour, et qui attestent jusqu'à quel degré d'abaissement peut tomber une population dominée par une profonde terreur. Ainsi sera toujours vraie la réflexion de Tacite: « Dans les temps de crise politique, peu de gens osent ce que tout le monde laisse faire. » Voici ces faits dans l'ordre chronologique.

La commission municipale convoque à l'Hôtel-de-Ville négociants et fabricants. Elle exige que les journées passées à l'émeute soient rétribuées et fixe le taux de la rétribution. Chacun s'exécute et courbe la tête devant le pouvoir insurrectionnel. Le chiffre de cette contribution forcée a atteint, dit-on, 10,000 fr. environ.

Il faut procéder à l'inhumation des trois gendarmes; on ne trouve pas d'abord de porteurs, et l'on propose de les transporter pèle-mêle dans un tombereau. Enfin douze porteurs se présentent : la foule exige que l'on découvre les bières et qu'on les promène ainsi dans les rues, pour les donner en spectacle. Pas un citoyen honnête n'a le courage de suivre le convoi de ces infortunés gendarmes. Un seul prêtre les accompagne au champ du repos.

Toutes les horreurs, toutes les lâchetés que nous venons de raconter soulèvent à la fois l'indignation de l'homme de cœur et de l'homme de bien. Peut-être, dira-t-on, eût-on pu les prévenir en dotant la ville de Bédarieux d'une petite garnison. Il est bien triste d'avoir à révéler que ce secours n'a manqué que par la faute des habitants eux-mêmes. Deux mois avant l'événement du 4 décembre, l'autorité supérieure avait consenti à donner à Bédarieux une garnison, à la seule condition pour les habitants de fournir le logement et les objets de literie. Une souscription fut ouverte pour couvrir cette dépense. On recueillit, le croirait-on ? quatre ou cinq signatures. La population riche ou aisée recula, par peur d'être signalée ou d'encourir la haine de la multitude.

L'heure de la justice sonnera bientôt pour les émeutiers, les spoliateurs et les incendiaires de Bédarieux. Plus de cent individus sont déjà arrêtés; des charges accablantes s'élèvent, dit-on, contre vingt d'entre eux. En attendant la sentence des magistrats, une cérémonie expiatoire est projetée. Un monument va, dit-on, être élevé, aux frais de la ville, à la mémoire des gendarmes morts pour la défense de l'ordre. L'autorité supérieure veut que cette cérémonie soit digne de son objet. La ville entière s'associera, nous l'espérons, à ce deuil officiel; c'est pour elle une occasion de protester contre la journée à jamais néfaste du 4 décembre, qu'un peu de courage civil eût empêché d'inscrire dans son histoire.

**MONTPELLIER.**

M. le général Rostolan, commandant supérieur des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> divisions militaires, a montré tout ce que l'on devait attendre, pour le maintien de l'ordre public, de l'énergie d'un vieux soldat de sa trempe. Informé que certain club montagnard de la localité avait réuni ses membres en un conciliabule où des motions perturbatrices étaient agitées, et où il était question entre autres de nommer un comité exécutif qui devait s'emparer de l'autorité publique et de la direction des affaires, M. le général Rostolan est monté à cheval, a réuni autour de lui quelques escadrons et quelques compagnies, a fait cerner le local, saisir les affiliés au nombre de plus de 200, et les a fait tous incarcérer à la maison centrale, où ils peuvent méditer à loisir sur leur équipée.

Grace à cette énergie et à cette rigueur du général, la ville a été préservée de grands malheurs.

### Jura.

Partout, jusque dans le Jura, à Poligny, le meurtre et le pillage se sont accomplis au nom du *peuple souverain*. Il a fallu d'aussi hideux exemples pour faire comprendre ce qu'il y aurait d'odieux dans son avènement; puissent ces exemples être un enseignement pour l'avenir, comme ils seront une honte pour le passé, et pour les insensés qui les ont provoqués par leur prédictions incendiaires !

Le 5 décembre au soir, quelques rassemblements hostiles, dirigés par des meneurs arrivés pendant la journée, se formèrent au-dessus de la ville. Le lieutenant de gendarmerie, instruit de ces faits, se rendit à la sous-préfecture, où il se concerta avec le sous-préfet et le maire sur les moyens de défense. Mais que faire avec cinq hommes (c'était là l'effectif de la brigade), contre plus de cinq cents brigands déterminés, auxquels on avait promis le pillage ? Il courut à la caserne où était ses braves et les fit aussitôt monter à cheval et se tenir prêts pour agir, le cas échéant.

A onze heures le tocsin se fit entendre, et bientôt des bandes insurrectionnelles accoururent des campagnes et vinrent se joindre à celles de Poligny. La sous-préfecture fut envahie, les insurgés s'emparèrent du sous-préfet, de MM. Outhiers, maire, Chevassus, ancien représentant, Gagneur, receveur particulier et son fils, et, après s'être portés envers eux à des actes de violence, ils les jetèrent en prison.

Le bureau de poste est envahi et les dépêches sont saisies, les lettres sont décachetées et apportées à l'hôtel de ville, où s'était établie, au nom du peuple, une commission révolutionnaire, composée d'un pharmacien, qui s'était emparé de la sous-préfecture, d'un avocat, qui s'était nommé maire, et d'un teinturier, qui s'était attribué les fonctions de receveur particulier. Ces délégués du PEUPLE, dont le premier mouvement a été de prendre la fuite le lendemain, dès l'arrivée des troupes, s'appelaient : Bergère, Lamy et Clément. Un quatrième scélérat avait pris le commandement de la force publique; il se nommait Dorival.

Cependant les braves gendarmes, dont la caserne est très-éloignée des lieux où se passaient ces faits, ayant appris l'emprisonnement des autorités, n'écoutant que leur courage, marchèrent sur l'hôtel de ville; mais, forcés de se replier pour éviter un désarmement certain, ils regagnèrent la caserne. Pendant cette retraite le lieutenant avait fait un appel aux hommes d'ordre pour aller délivrer les prisonniers, mais cet appel ne fut pas entendu et tous regagnèrent leur logis, laissant la ville en proie aux socialistes.

Le lieutenant fit évacuer la caserne aux femmes et aux en-

fants, en ferma la porte principale, et, sortant par une porte de derrière, se dirigea avec ses cinq hommes du côté d'Arbois, suivi d'assez près par environ deux cents insurgés, qu'il contint par son énergie.

Son intention était, en sauvant les armes de l'État, d'aller requérir des renforts à Salins et de venir reconquérir son poste.

A la nouvelle des événements de Poligny, M. de Chambrun, préfet du Jura, prit des mesures pour aller chasser les anarchistes de cette ville.

Le 4 au matin, le lieutenant Berthelot du 4<sup>e</sup> léger est chargé de pousser une reconnaissance sur des insurgés qui s'avancent contre Lons-le-Saulnier.

A trois kilomètres de la ville, il aperçoit une bande de misérables armés ; il fait aussitôt charger les armes, expédie un de ses hommes au commandant de place de Lons-le-Saulnier, et crie aux insurgés d'envoyer un parlementaire. Le chef, escorté de deux bandits armés, s'avance : « Que votre troupe rétrograde ou bien je commande le feu, » lui dit le brave lieutenant. Cependant, les insurgés avançaient toujours : « Apprêtez armes ! » cria-t-il à ses soldats. Devant cette attitude décidée la bande insurrectionnelle s'arrête et semble se concerter. Alors apparut le préfet et le capitaine Alix, à la tête de vingt gendarmes. M. de Chambrun, à cheval et pistolet au poing, donna l'exemple, et une charge en fourrageurs, exécutée avec promptitude, mit en déroute les braves soldats de la démagogie, qui fuyent à travers champs, jetant leurs armes et laissant quelques-uns des leurs entre les mains des gendarmes et des braves fantassins, qui s'étaient mis à leur poursuite, M. Olivier, adjudant-major au 7<sup>e</sup> lanciers, en ce moment en congé de semestre, s'était joint au préfet et a payé courageusement de sa personne en chargeant à la tête des gendarmes.

La nouvelle de cette débandade étant connue à Poligny, une panique se répand au milieu de l'armée révolutionnaire, et le soir même les autorités de Lons-le-Saulnier entrèrent dans la ville, sans qu'aucune résistance ait été faite. Les insurgés avaient abandonné Poligny, mais laissant derrière eux les traces nombreuses de pillages, de viols et d'assassinats.

## Lot-et-Garonne.

### MARMANDE.

La nouvelle des décrets du 2 décembre ne fut pas plutôt parvenue à Marmande, qu'une espèce de gouvernement provisoire au petit pied avait été installé le 7 décembre : il était composé de MM. Vergnes, avocat, ancien constituant non réélu ; Goyneau, avoué, et Mourand, marchand de prunes. M. Bacarisse, avoué, commandait la garde nationale ; M. Peyronni, de Miramont, commandait la place. Le sieur Vidal, marchand de volaille,

complétait cette administration démocratique, en qualité de sous-préfet.

Ce pouvoir improvisé avait réorganisé démocratiquement la garde nationale et mis les caisses publiques sous le séquestre.

Toutes les nuits, on battait la générale pour habituer la population aux prises d'armes et éviter les surprises.

Cependant, lorsque vint le moment décisif, et que l'on apprit l'approche de la force armée, une agitation extrême se manifesta chez les insurgés.

MM. Vergnes, Peyronni, Goyneau et autres chefs, comprenant que toute résistance était impossible, conseillèrent d'abandonner la ville à l'autorité; mais alors des cris tumultueux se firent entendre. Une indignation profonde éclata dans la foule, et le vulgaire des insurgés déclara que puisqu'on les avait poussés jusque là, il fallait aller jusqu'au bout. On accusa les chefs de trahison; on leur dit qu'ils s'étaient mis au premier rang, et que lorsque le danger était venu ils devaient donner l'exemple et se faire tuer les premiers.

Les chefs, ayant ainsi le pistolet sur la gorge, furent obligés de marcher. Quelques uns cependant parvinrent à s'échapper. De ce nombre, on cite MM. Bacarisse, Goyneau, Moreau, perruquier, etc. La bande se dirigea vers Sainte-Bazeille.

Toutes les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Marmande, au nombre de trente-deux hommes, commandés par le lieutenant Flagel, en apprenant l'arrivée du détachement de ligne parti de Bordeaux, s'étaient dirigées à sa rencontre. Le détachement venait de débarquer à quatre heures du matin au port de Gachet, un peu en avant de Sainte-Bazeille.

Pour rejoindre le détachement, la gendarmerie avait dû passer devant l'hôpital de Sainte-Bazeille, et, tournant à droite, s'engager dans un chemin qui conduit au port. La gendarmerie, pendant ce trajet, n'avait rencontré personne. A peine était-elle engagée dans un chemin creux, qu'une détonation terrible se fit entendre derrière cette troupe. Trois cents individus environ, embusqués derrière les haies, venaient de faire une décharge qui atteignit le brigadier Gardette de trois balles, blessa quatre autres gendarmes, et tua le cheval du lieutenant, qui eut également son chapeau traversé par une balle.

La gendarmerie, assaillie ainsi à l'improviste, dans un lieu où il lui était impossible d'agir, continua son mouvement de jonction vers le port. Les assaillans en profitèrent pour se ruer sur le malheureux brigadier Gardette, qui eut le corps mutilé de coups de sabre.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'aucune de ses blessures n'était mortelle, et qu'on a pu sauver ce brave soldat.

Pendant ce temps la troupe, qu'avait rejointe la gendarmerie, se dirigeait au pas de course sur Sainte-Bazeille, qui avait été évacuée par les assaillans. Epouvantés de la responsabilité

de leur lâche guet-apens, ils s'étaient enfuis dans toutes les directions, et notamment vers les communes de Caslelnau-sur-Gupie et Beaupuy.

La troupe continua sa marche sur Marmande. Avant d'entrer en ville, le commandant mit pied à terre, et donna son cheval à son domestique, en lui ordonnant de se rendre à la sous-préfecture. Ce dernier entra dans la ville sans obstacle, et se rendit au point indiqué, où le sieur Vidal, marchand de volaille, nommé sous-préfet provisoire par les insurgés, lui remit ses pouvoirs.

Bientôt après, la troupe fit son entrée dans la ville, au milieu des marques de satisfaction de la population. Les autorités ont été réintégrées, M. Pellenc à la sous-préfecture et M. Dufour à la mairie. La garde nationale, sans sommation aucune, s'est empressée de remettre spontanément ses armes.

Le sieur Peyronni, qui commandait les bandes armées, a été traduit devant un conseil militaire rassemblé à Bordeaux, qui a prononcé contre lui la peine de la déportation.

#### AGEN.

Par arrêté du commandant militaire de Lot-et-Garonne, la garde nationale d'Agen avait été dissoute le 9 décembre, et son désarmement immédiat effectué sans opposition.

Les autres communes insurgées du département, épouvantées de la rapidité de la marche des troupes envoyées pour les soumettre et de l'énergie qu'elles déployaient, ne tardèrent pas à renoncer à leurs projets de révolte et à rentrer dans l'ordre.

#### VILLENEUVE.

Les détails suivants complètent la série des scènes de désordre dont quelques communes du département de Lot-et-Garonne ont été le théâtre. Ils sont extraits d'une correspondance particulière, à la date du 18 décembre, qu'on a bien voulu nous communiquer :

« Villeneuve est enfin réduit à l'obéissance. Samedi les colonnes expéditionnaires, ayant en tête le préfet de Lot-et-Garonne, ont fait leur entrée dans la ville. Un peloton de vingt gendarmes, sous les ordres du brave commandant Poterlet, entré le premier à Villeneuve, fut reçu par les habitants d'une façon assez malveillante ; mais l'énergique attitude de la gendarmerie et l'allocution plus énergique encore du commandant à la foule imposèrent silence à cet essai de démonstration.

» Une demi-heure après, l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie arrivaient dans toutes les directions, et le calme se rétablissait par enchantement.

» Le préfet de Lot-et-Garonne avait un grand acte de réparation à accomplir. Escorté d'un détachement de chasseurs, il

s'est rendu à l'abbaye d'Eysses, où le sous-préfet et plusieurs des autorités avaient dû chercher un refuge. Chassé de Villeneuve par la violence, le sous-préfet y est rentré avec tous les honneurs dus à l'autorité.

» Le préfet s'est empressé de prendre toutes les mesures de sûreté que commandaient les circonstances. Tous les clubs, cabarets et autres réunions socialistes ont été fermés et gardés par la troupe. Quarante mandats d'amener ont été lancés ; mais, comme on le pense bien, la commission municipale et toutes les autorités provisoires avaient pris la volée au son du tambour, et on a pu seulement ramasser une douzaine de personnes.

» Quant aux Dubruel, aux Philips, aux Blondeau et autres premiers sujets de ce gouvernement pour rire qui se permettait de destituer les fonctionnaires, d'arrêter les courriers et de mettre les caisses publiques sous les séquestres, on est à leur poursuite et bientôt, sans doute, ils rendront compte au conseil de guerre de leur conduite pendant ces tristes journées.

» Quelques habitants ayant mis obstacle aux réquisitions frappées pour la nourriture et le logement des troupes, les soldats ont été logés militairement chez les récalcitrants.

» Diverses autres mesures d'ordre ont été prescrites par le préfet avec une promptitude et une vigueur remarquables.

» Le plus difficile a été de se procurer un maire. Des démarches ont été faites auprès de plusieurs habitants de Villeneuve, restés fidèles à la bonne cause. Aucun n'a voulu encourir la responsabilité municipale. Le préfet alors a pris un moyen héroïque, il a fait venir trois conducteurs des ponts et chaussées, dont les principes et la conduite étaient des plus satisfaisants, et il les a nommés maire et adjoints.

» Hier matin, le calme le plus profond régnait dans cette ville, la veille insurgée. Le préfet est rentré à Agen.

» Les affaires de Marmande et de Villeneuve nous ont fait oublier l'arrondissement de Nérac. Nous ne saurions trop faire l'éloge de la conduite énergique et vigoureuse du sous-préfet, des autorités et de la garde nationale de Nérac.

» Lors du passage d'une colonne de deux mille insurgés, une centaine de gardes nationaux demandaient à grands cris de les charger, et il a fallu les plus vives instances et les ordres les plus formels de leurs chefs pour les en empêcher.

» Avec de pareilles dispositions, on comprend que l'ordre n'ait pas été troublé un seul instant dans l'excellente ville de Nérac.

» Dans notre compte-rendu des événements dont Agen a été le théâtre, nous avons commis un oubli, au préjudice des officiers et soldats du dépôt de remonte. Ces braves militaires ont concouru, avec leurs camarades du 17<sup>e</sup>, à la défense des points menacés, et les officiers se sont mis à la disposition de l'autorité comme officiers d'ordonnance.

» Le général de Grammont, commandant l'état de siège dans le département de Lot-et-Garonne, est arrivé à Marmande, où il a établi provisoirement son quartier général.

» Après avoir constaté par lui-même la situation de cet arrondissement, M. de Grammont est parti pour Villeneuve, où il confirmera, sans doute, les mesures de sécurité prises par M. le préfet. »

## **Loiret.**

### **BONNY.**

Le 7 décembre, l'insurrection commençait à Bonny. Dans une tournée faite par les gendarmes Denizeau et Bonin, de la dite résidence, dans les communes de Thou et de Faurelles, le premier recevait un coup de feu qui le blessa mortellement; le second était désarmé ainsi que toute la brigade. Un gendarme avait été obligé de faire un détour dans les champs avant de gagner la grande route, pour donner avis à Briare des faits graves qui s'accomplissaient en ce moment à Bonny. Le tocsin sonnait à Ourson et à Auzouer-sur-Trézée.

MM. le sous-préfet et le procureur de la République ayant été prévenus de ce qui se passait, donnèrent l'ordre au lieutenant de gendarmerie de Gien de se rendre à Briare, d'y prendre position comme point central, et d'arrêter le mouvement insurrectionnel, en attendant l'arrivée des troupes qu'ils avaient fait demander au chef-lieu du département. M. le maire de Gien, de son côté, offrait son concours avec empressement et celui de la garde nationale, tandis que les brigades de gendarmerie de Gien, Sullez, Auzouer et Chatillon recevaient l'ordre de se réunir à Briare.

Un coup de main devait être tenté sur Briare par les insurgés des communes citées plus haut; mais ce projet ne fut pas à mis à exécution, lorsqu'on apprit que Briare était occupé militairement par plusieurs brigades de gendarmerie et par la garde nationale de Gien.

Le lendemain 8 décembre, à sept heures du matin, l'autorité administrative et judiciaire, assistée de la force armée, opérait le désarmement des communes insurgées. Onze arrestations eurent lieu parmi les individus les plus compromis.

Le 9 décembre, à l'arrivée de M. le préfet, du procureur-général et du chef d'escadron commandant la gendarmerie du Loiret, la commune de Bonny, signalée particulièrement, était investie militairement à cinq heures et demie du matin, et l'on procédait au désarmement des habitants et à l'arrestation des individus auteurs des désordres qui avaient eu lieu; entout cinquante-neuf prisonniers étaient transférés à Gien.

### **MONTARGIS.**

Le 6 décembre, vers une heure de l'après-midi, une bande de

deux cents individus, appartenant à la ville de Montargis, se porta sur la mairie. Arrivés à la hauteur de l'auberge de la Poule-Blanche, à vingt pas de la mairie, les nommés Souesme et Zanotte sommèrent les gendarmes qui occupaient ce poste, et qui montaient à cheval pour défendre la mairie, de se rendre. Sur leur refus, des coups de feu leur furent immédiatement tirés.

Le brigadier Lemeunier de Noyen riposta et tua de sa main l'insurgé porteur d'un drapeau rouge.

Une lutte corps à corps s'engagea aussitôt, dans laquelle le brigadier Lemeunier tomba mortellement atteint d'un coup de baïonnette par le nommé Souesme, et trois autres gendarmes furent grièvement blessés.

Quelques coups de feu sont encore échangés; mais des renforts arrivent à nos braves gendarmes. Les insurgés prennent la fuite. Le sieur Souesme, membre du conseil-général, est seul arrêté en ce moment.

Les gendarmes s'élancent sur la trace des fuyards, qui sont atteints sur le pont de Saint-Roch, à cinq cents mètres de la ville.

Neuf seulement purent alors être atteints. Tous étaient armés de fusils de chasse. Un peu plus tard, la gendarmerie ramenait dans la prison de Montargis cinq autres insurgés pris les armes à la main dans la campagne. Ces captures étaient d'autant plus importantes que c'étaient tous les chefs de l'insurrection, les sieurs Zanotte, imprimeur, Tibole, Golier et autres.

L'assassin du gendarme Denizeau, le nommé Mallet, de Bonny, fut arrêté le soir même dans la commune de Châtillon, où il s'était réfugié.

#### ORLÉANS.

Le 5 décembre, une tentative fut faite par les démagogues sur l'Hôtel-de-Ville d'Orléans, qui devait être, si elle eut réussi, le signal d'une insurrection générale dans le département du Loiret. Grâce à l'énergie des gardes nationaux, dont plusieurs furent blessés, et des jeunes soldats des dépôts des 37<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> de ligne, cette manifestation échoua complètement.

On cite parmi les personnes arrêtées MM. Fortin, conseiller général; Goineau, maire d'Olivet; Rhoué, de Saint-Ay; Campagnet, à Orléans; Dunau, dit *Caraco*, de Mardié; Sirotteau, de Trainou; un tailleur de Rebréchien; un clerc de notaire de Saint-Ay.

On a également arrêté l'adjoint de Loury, qui remplissait les fonctions de maire depuis la mort de M. Gautron.

D'autres mandats d'amener ont été décernés soit à Orléans, soit dans les communes environnantes.

M. Goineau, d'Olivet, après avoir été arrêté, a été mis en liberté sur parole, à cause de l'état de maladie de sa femme.

Une commission municipale a été nommée pour administrer

provisoirement la commune d'Olivet. M. d'Illiers fut nommé président de cette commission.

### Marne.

A Reims, une tentative de désordres qui pouvait avoir des suites graves a échoué dans la journée du 4.

M. le sous-préfet de Reims fut informé, à onze heures, que, sous prétexte d'une de ces manifestations *pacifiques* dont la signification est connue depuis juin 1848, un coup de main devait être tenté par quelques centaines d'individus égarés à la suite de quelques meneurs.

On se proposait, en enlevant l'Hôtel-de-Ville, de paralyser d'avance les opérations de M. le général de Neuilly, dont l'arrivée à Reims avait été annoncée.

A peine informé, M. le sous-préfet se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où furent mandés immédiatement M. le procureur de la République, M. le commandant du bataillon, et M. le commissaire central.

D'après les dispositions concertées entre M. le sous-préfet et M. le maire, la gendarmerie, précédée de M. Dufaure de Prouillac, commissaire de police, se porta vivement sur la place Saint-Nicaise, qui était déjà envahie par environ deux cents individus, au milieu desquels on distinguait, entre autres meneurs, le sieur Bressy. Des proclamations incendiaires venaient d'être placardées.

L'agitation était extrême dans les groupes, d'autant plus surexcités, que des nouvelles mensongères de la nature la plus alarmante étaient habilement exploitées par les meneurs qui se trouvaient là.

A la vue de la gendarmerie, il se fit un mouvement qui fut à l'instant comprimé par l'arrestation du sieur Bressy et de quelques autres, opérée sans la moindre résistance. En même temps qu'on saisissait sur eux des pièces compromettantes, les proclamations incendiaires étaient arrachées sous les yeux mêmes de ceux qui venaient de les afficher et qui ne bougeaient pas.

Les groupes de la place Saint-Nicaise, une fois en déroute, l'escadron de chasseurs et une partie de la gendarmerie vinrent se ranger en bataille devant l'Hôtel-de-Ville, où se trouvaient déjà six compagnies, tant de la garde nationale que du bataillon du 9<sup>e</sup>.

Grâce à l'attitude des autorités et à la promptitude des troupes, les démagogues furent mis dans l'impossibilité d'agir et l'ordre fut rétabli.

### Meurthe.

A l'arrivée des dépêches un mouvement insurrectionnel a été tenté à Nancy, dans la nuit du 3 au 4 décembre.

Deux coups de feu ont été tirés contre la gendarmerie, sur la place du Peuple. Le commandant de gendarmerie a eu l'épaule contusionnée. Un gendarme a eu son chapeau percé. On a poussé le cri : *Aux armes!*

La place a été à l'instant envahie par les troupes, et les rassemblements se sont dispersés. Sept ou huit arrestations ont été faites dans la nuit.

## Nièvre.

### CLAMECY.

Dans la Nièvre, les démagogues qui, un mois auparavant, avaient cherché à mettre en pratique les doctrines sauvages du communisme, crurent avoir trouvé dans les événements de décembre une occasion favorable pour mettre à exécution leurs coupables projets.

A Clamecy, dès que le coup d'État fut connu, les chefs du parti socialiste donnèrent le signal de l'insurrection. Les soldats des sociétés secrètes y répondirent.

Dans la nuit du 5 au 6 décembre, une bande de plusieurs centaines d'insurgés, armés de fusils, de faux et de bâtons, pénètre dans la ville de Clamecy; la garde nationale, prise à l'improviste, cependant se réunit, et jointe à la brigade de gendarmerie, elle oppose une très vive résistance. Ses efforts ont été vains elle a été numériquement trop faible pour repousser les insurgés, qui sont devenus complètement maîtres de la ville et en ont barricadé les différentes issues. Pendant qu'un certain nombre d'insurgés sonnent le tocsin pour faire lever les campagnes, d'autres se portent à la sous-préfecture, qu'ils dévastent après l'avoir pillée.

Des barricades s'élèvent de tous côtés, sous les ordres de Guerbet, détenu, mis en liberté par les insurgés; la recette particulière est envahie; 3,000 francs pris par les pillards sont partagés entre eux.

Le directeur de l'école mutuelle est tué.

L'avocat Mulon est assassiné et reçoit dix coups de baionnettes.

Un enfant de treize ans est massacré dans les bras de sa mère.

M. Vernet, curé d'Arthel, est accablé d'outrages et de tortures pendant trois heures. Les brigands le laissent meurtri de coups de bâton et après lui avoir enfoncé une pointe d'épée dans les reins.

Dans le nombre des honorables et courageux citoyens qui, en face de l'émeute hurlante et armée de Clamecy, ont montré de l'énergie et du sang-froid, il faut citer M. René Coquard, ancien avoué, riche propriétaire et que ses opinions et son dé-

vouement au gouvernement avaient depuis longtemps signalé à la haine et à la vengeance des démagogues.

Cependant, on somme le sous-préfet et les gendarmes, enfermés dans leur caserne, de se rendre. Ils refusent et résistent.

La porte est enfoncée. Un gendarme est massacré : comme il ne meurt pas assez vite, on délibère s'il doit souffrir plus longtemps et on l'achève ensuite.

Le drapeau rouge est arboré. Le toscia retentit, aux cris de : Vive Barbès ! mort aux riches !

Le procureur de la République, l'agent général du commerce de bois, le commissaire de police et sa femme sont forcés de se réfugier sur un toit, où ils restent vingt-quatre heures pour échapper à la fureur des assassins ; des habitants leur portent du pain.

Enfin, l'heure de la délivrance vient de sonner pour les habitants de Clamecy. Le préfet, averti par une estafette, part pour Clamecy avec cent soixante-quinze hommes.

A Vassy, il apprend que les insurgés sont disposés à opposer de la résistance ; néanmoins il continue sa marche. A deux kilomètres de Clamecy, la troupe aperçoit des groupes nombreux, et bientôt un engagement a lieu dans les ravins. L'élan du soldat et l'énergie des officiers met en déroute les socialistes qui laissent cinq des leurs sur la place.

La nuit approche et la colonne mobile, faisant une halte, voit le bivouac des insurgés dont les feux brillaient sur la montagne des Acacias. Des parlementaires sont envoyés au préfet, qui répond qu'il ne traite pas avec des insurgés, et il les fait prisonniers. Cette résolution énergique produisit son effet sur l'esprit des insurgés renfermés dans la ville, et à quatre heures du matin les envahisseurs avaient pris la fuite.

Le 9, le préfet, M. Carlier, commissaire général, le général Pellion et M. Corbin, procureur général, entrent dans Clamecy dévasté et abandonné par les démagogues ; quatorze d'entre eux, encore armés, furent atteints par les balles de nos braves soldats.

« Rien ne saurait dépendre, dit un témoin oculaire, la joie qui éclata lorsque le général Pellion vint délivrer les habitants de Clamecy du joug des assassins qui pesait sur la ville en deuil. »

Pour compléter les détails qui précèdent, nous citerons tout entière une lettre, en date du 8 décembre, qui nous a été adressée par un habitant de Clamecy, sur les scènes d'horreur qui ont jeté l'épouvante dans cette ville :

« Le 5 de ce mois, à mon retour ici, je sus qu'une horde de bandits s'était, dans la nuit qui venait de s'écouler, présentée aux portes de la ville avec des fusils, des piques, des faux, etc. ; mais que la police, prévenue à temps, avait pu dissiper les rassemblements. Dans la journée du 5, on fit demander de la troupe à Nevers. Dans la soirée, nous fûmes informés qu'une

forte bande de brigands devait se porter sur Clamecy, à cinq heures, avant la venue de la troupe, qui ne pouvait arriver avant dix heures.

» On semblait ne pas croire à la manifestation. Cependant ce qui s'était passé la veille était un avertissement sérieux de se mettre en garde.

» Quelques personnes furent engagées à se trouver à la mairie à huit heures ; comme d'autres non appelés, je m'y suis rendu, nous nous y sommes trouvés environ soixante. Je fus fort étonné de voir qu'il n'y avait pas de défense organisée et qu'on n'avait pas fait venir la garde nationale des campagnes voisines. A huit heures et demie nous entendîmes, dans le lointain, battre la générale, des cris de : Vive la République ! des voix confuses, des vociférations nous parvenaient de plus en plus distinctement. On enveloppe l'Hôtel-de-Ville ; on brise, on force les portes de l'église ; la tour est occupée par des gens armés de fusils. On sonne le tocsin ; des menaces se font entendre devant l'Hôtel-de-Ville. Trois coups de feu retentissent ; un gendarme tombe mortellement atteint, un autre est grièvement blessé ; le directeur de l'Ecole mutelle est tué ; un avocat, quoique socialiste avancé, est lâchement assassiné, soit par méprise, soit parce qu'il portait une redingote.

» Une décharge de trente à quarante coups de fusil est faite sur nous, et les vitres de la mairie volent en éclats ; aucun de nous n'est atteint. Quoique protégés par un mur de clôture, nous pouvions être frappés par les balles qui nous arrivaient de l'église. Une partie de nous seulement étaient armés assez mal ; nous avons été amenés au moins fort imprudemment dans une impasse des plus dangereuses. Nous ne pouvions évidemment faire aucune résistance sérieuse.

» Sur ces entrefaites, on s'alarme, on dit qu'il faut parler ; on cherche le maire qui avait paru un instant, il a disparu comme par enchantement. La prison à côté de nous est attaquée, la porte intérieure est brisée. On lâche les prisonniers, au nombre desquels était un des principaux chefs des barbares. Un instant on remarque que le silence règne sur la place : c'est qu'on établit un système d'attaque pour nous foudroyer plus sûrement du haut de l'église. On construisait, en outre, des barricades, et l'on plaçait des postes aux environs de la mairie, dans l'espoir que nous tomberions dans leur piège. On préparait en même temps de l'huile et des matières inflammables pour nous faire rôtir.

» Nous avons profité du moment où l'Hôtel-de-Ville était dégagé pour nous retirer. Plusieurs de nous ont couru de grands dangers. En allant chez moi, je tombe dans un poste ; la sentinelle me crie *qui vive !* en lâchant son coup de fusil. Comme j'étais à l'angle d'une rue, je pus rétrograder à temps et me mettre promptement à l'abri du feu que j'allais essayer de la

part de tout le poste établi au milieu de la rue. Je parvins heureusement à me rendre chez moi par des chemins détournés, à travers les plus grands périls. Les insurgés se sont emparés de l'Hôtel-de-Ville sans coup férir, ils ont pris la sous-préfecture, etc. La ville s'est trouvée en leur puissance.

» Nous avons passé une indicible nuit d'agitation et d'angoisses. Le son du tocsin, comme un glas funèbre, continuait nuit et jour à effrayer au loin les populations et à exciter les pillards. On battait continuellement la générale; les bandes sauvages arrivaient au son des tambours des communes environnantes. Clamecy était inondé de déguenillés et de figures sinistres.

» Le 6, tout le monde appréhendait le sac de la ville, s'en sauvait comme d'une nouvelle Sodome qui allait être réduite en cendres. Ceux qui ne pouvaient aller au loin se cachaient; le procureur de la République, mon locataire, fut obligé aussi de se cacher. J'envoyai ma fille à la campagne, et je restai chez moi avec ma femme, qui persista énergiquement à partager mon sort. On a dit n'avoir vu que moi de bourgeois dans la ville.

» La caserne de gendarmerie située tout près de ma maison est cernée, attaquée; elle soutient un siège pendant assez longtemps. Un gendarme ayant paru dehors fut tué d'un coup de pistolet. La gendarmerie est obligée d'évacuer et de se sauver à la nage, à travers une vive fusillade.

» On a continué à faire des barricades. Les troupes, demandées de nouveau par notre sous-préfet, n'arrivaient pas de Nevers; on ne savait à quoi en attribuer le retard, ce qui augmentait l'anxiété et la terreur.

» Le 7, je pars pour Coulanges, département de l'Yonne, afin de faire écrire au préfet et d'écrire moi-même à quelques personnes à Paris pour faire connaître notre position et invoquer des secours. Ma femme me fait dire de revenir, parce que des soldats arrivaient de Nevers. Je rebroussai chemin et je m'en applaudis aujourd'hui.»

#### NEUVY.

Les démagogues de Neuvy, à l'instar de ceux de Clamecy, au mot d'ordre de leurs chefs, levèrent l'étendard de l'insurrection. A la nouvelle de ce soulèvement, le préfet de la Nièvre, retenu à Clamecy par les événements qui s'y étaient accomplis, confia au secrétaire général de la préfecture, M. Ponsard, la mission de comprimer le mouvement.

M. Ponsard partit accompagné de deux détachements des 4<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régiments de ligne. Lorsqu'il arriva devant Neuvy le tocsin sonnait à pleines volées, et les insurgés, barricadés dans la ville, annonçaient l'intention de faire une énergique résistance.

Quoique bien inférieurs en nombre, nos braves soldats prirent immédiatement leurs dispositions pour l'attaque, et après un court engagement, délogèrent les insurgés de leurs retranchements.

Le sang-froid d'un soldat a sauvé la vie d'un officier du 18e, qui, à une barricade enlevée d'assaut, avait vu le canon d'un pistolet dirigé sur sa poitrine.

Ce brave militaire s'est avancé résolument au milieu d'une grêle de balles, et a tué l'insurgé.

Cinq cents arrestations ont été opérées, les principaux meneurs, pris les armes à la main, ont été fusillés sur le champ;

Ici se place un épisode émouvant et terrible, dont le héros, un modeste curé de campagne, rappelle par son saint héroïsme celui qui a fait un martyr de l'archevêque de Paris, assassiné sur les barricades de juin 1848. Pour raconter cette scène horrible, nous ne pouvons mieux faire que de citer les termes mêmes du rapport adressé à ce sujet, le 15 janvier, à M. le Président de la République, par M. le Ministre de l'instruction publique, et proposant au prince la nomination de M. l'abbé Villain, curé de Neuvy-sur-Loire, dans l'ordre de la légion d'honneur.

« Le dimanche 7 décembre, à l'issue de la messe, ce prêtre vénérable apprend que les hommes de sa paroisse sont en armes sur la place publique; il se rend au milieu d'eux pour leur prêcher la paix. Sa voix paternelle, loin de calmer ces furieux, n'a fait que les irriter davantage, il est contraint de se retirer au presbytère. Il y est suivi par une bande ameutée qui lui demande ses armes: « Mes armes, mes enfants, les voilà, répond le digne prêtre, je n'en ai pas d'autres. — Vous en avez, » répondent les insurgés. Ils fouillent partout, mais ne trouvant rien, ils s'en vont.

» Quelques moments après, ils revinrent plus menaçants: « Allez, lui disent-ils en l'abordant, il faut nous suivre. — Où voulez-vous me conduire? Vous le saurez. — Mais je ne vous suivrai que quand je saurai où je dois vous suivre. Où donc. — En prison! — Comment, votre curé en prison, et par vos mains! Que vous a-t-il donc fait pour le traiter ainsi? Depuis vingt-six ans que je suis au milieu de vous, je le dis sans en tirer gloire, je ne me suis appliqué qu'à vous faire du bien. »

» Il essaie en vain de les apaiser. Deux des insurgés le saisissent. Les baïonnettes s'abaissent sur lui. Il cède à la force sans pâlir devant elle, et dit avec douceur à ces méchants: « Marchez, je vous suis. »

» Il avait à peine franchi la porte du jardin, qu'il reçoit au côté droit la décharge d'un pistolet tiré à bout portant. La balle déchire profondément les chairs et sort par le côté gauche. »

Il est douloureux d'avoir à ajouter que ce crime si lâche, qui aurait dû remplir les spectateurs d'indignation, excite, au con-

traire, leurs sarcasmes. « Tiens, s'écrient-ils, il ne tombe pas, il n'est pas mort ! Il est cuirassé, il faut tirer où il ne l'est pas. » Au même instant, l'abbé Vilain est de nouveau menacé par cinq ou six fusils, dont heureusement aucun ne fait feu. On l'entraîne tout sanglant, on le jette dans une prison, où il est abandonné seul, perdant son sang et ses forces, n'ayant pas même un siège pour se reposer. Dieu conduisit auprès de la lucarne une petite fille, qui provoqua les secours auxquels le bon curé doit la miraculeuse conservation de sa vie. »

Par décret du même jour, M. Villain, curé, desservant de Neuvy-sur-Loire (Nièvre), était nommé chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur.

Né en 1797, desservant la commune de Neuvy-sur-Loire, depuis le premier octobre 1825, le prêtre modeste et ignoré qui n'a cessé de prodiguer à cette commune les bienfaits de sa charité, où il a successivement fondé, avec ses seules ressources, une école gratuite de filles, une salle d'asile, et une œuvre particulière pour la visite des pauvres à domicile ; le soldat de Dieu qui a versé son sang pour sa religion et pour son pays, certes, un pareil homme méritait bien d'avoir sur sa poitrine la décoration des braves.

### Nord.

A Lille, des tentatives d'embauchage ont eu lieu dans les fabriques, mais elles ont échoué devant les bons sentiments qui animaient les ouvriers : « Vous êtes des lâches, si vous retournez travailler, » disaient les meneurs. Les honnêtes travailleurs auxquels ces mauvais conseils étaient adressés les ont méprisés et sont rentrés dans leurs ateliers.

Le 5, vers huit heures, une collision déplorable a eu lieu sur la Grand-Place, entre la police et des individus qui formaient un rassemblement. Un citoyen à longue barbe, brandissant sa canne, se mit à crier : « Vive la République ! » Aussitôt divers groupes terminèrent sa phrase en répondant les uns « démocratique ! » les autres « sociale ! » Ce cri fut comme une sorte de signal ; au même instant des individus débouchèrent des rues adjacentes ; le rassemblement se monta à six cents personnes environ, et les meneurs entonnèrent *la Marseillaise*.

Cette manifestation étant de nature à jeter l'inquiétude dans la ville, quatre commissaires de police suivis d'agents se présentèrent pour dissiper l'attroupement. Éprouvant de la résistance, ils voulurent alors s'emparer des plus mutins ; mais la force dont ils disposaient étant insuffisante, ils furent assaillis de toute part. Deux commissaires, MM. Houee et Loizel, ainsi que plusieurs agents, furent frappés violemment par des hommes qui tentaient de leur arracher les prisonniers.

En dépit des efforts des perturbateurs, quatre hommes furent

conduits au poste ; ce sont les nommés Ledoux, Daubeur, Corbeau, Tellier et Mittenacre, fileurs. Ce dernier est Belge.

## Puy-de-Dôme.

CLERMONT.

Entre deux et trois heures, le 5 décembre, cent cinquante à deux cents individus qui stationnaient devant l'hôtel de la direction en attendant l'arrivée du courrier, et parmi lesquels on remarquait bon nombre de figures étrangères, voulurent s'emparer des dépêches et résistèrent pendant quelques instants à une demi-douzaine de voltigeurs chargés de garder les abords de l'hôtel. Ils furent contenus avec plus ou moins de peine et avec beaucoup de modération par les voltigeurs, assistés de quelques gendarmes qui circulaient sur la place.

Au milieu de cette scène d'agitation, entremêlée des cris de *vive la république!* poussés avec un accent de provocation, auxquels répondaient, d'un autre côté, des cris de *vive la ligne!* jetés comme encouragement à la force armée, un officier supérieur de la cavalerie, chargé d'un service de surveillance, vint reconnaître la situation. Ce devoir rempli, il s'en retournait au petit pas, suivi de son ordonnance, quand un des agitateurs, s'élançant après lui et profitant de l'inclinaison imprimée au sabre par le mouvement du cheval, tira l'arme rapidement du fourreau et la fit briller aux yeux de ses compagnons, qui saluèrent cet exploit d'un cri enthousiaste de *vive la république!*

L'officier, désarmé à l'improviste, s'était retourné en levant sa cravache sur l'audacieux agresseur, quand un bon citoyen, se précipitant vers le groupe où celui-ci s'était retiré, eut assez d'autorité sur ceux qui le composaient pour leur faire entendre raison en quelques mots et se faire remettre le sabre qu'il rendit à son légitime propriétaire. Celui-ci alors continua sa route pour faire diriger sur la place Saint-Hérem des soldats qui, en quelques instants, la déblayèrent.

Cinq arrestations ont été opérées. A partir de ce moment la ville jouit de la plus grande tranquillité. Le conseil municipal s'établit en permanence.

Un essai de mouvement insurrectionnel s'est manifestée à Thiers dans la journée du 5. L'autorité militaire de Clermont, informée, avait immédiatement dirigé sur Thiers deux à trois cents hommes d'infanterie et de cavalerie, qui ont trouvé à leur arrivée la tranquillité rétablie à merci. L'énergie de la municipalité, secondée par quelques citoyens jaloux d'assurer la tranquillité publique, avait suffi à réprimer cette tentative de désordre.

THIERS.

Les proclamations du 2 décembre furent accueillies avec la plus vive satisfaction par la population honnête. Ce n'était pas

le compte des anarchistes, qui aussitôt se mettent en campagne et font un appel aux frères et amis des environs. Thiers, composé en grande partie d'ouvriers, n'avait pour toute garnison qu'une brigade de gendarmerie. Le conseil municipal se réunit et fait demander des renforts au chef-lieu du département. Les insurgés se portent sur la mairie avec l'intention de s'emparer des armes provenant du désarmement récent de la garde nationale. Le sous-préfet, homme de courage et d'énergie, arriva bientôt sur les lieux, et, en attendant la gendarmerie qu'il avait fait prévenir, est obligé de pérorer la foule et de soutenir une lutte corps à corps avec les plus audacieux.

A l'arrivée des gendarmes, le sous-préfet, assisté du lieutenant, fit croiser la baïonnette, et balayer la bande d'émeutiers qui avait envahi la place de la mairie.

Pour préserver la ville menacée, le sous-préfet fait un appel à tous les honnêtes gens; cet appel est entendu, et, de concert avec le conseil municipal, la défense est organisée en peu d'instants dans toute la ville. Le passage du courrier est assuré, et, grâce à l'attitude énergique des autorités, à la résolution des bons citoyens, les bandes d'insurgés provenant des villages voisins, et qui étaient accompagnés de leurs femmes portant des sacs pour y mettre le produit du pillage, hésitent et reculent.

Ces bandes, il faut bien le dire, avaient pour chefs occultes un médecin, un avocat, un avoué, un membre du conseil général, qui attendaient paisiblement et à l'abri le résultat des événements pour en profiter, suivant l'usage des chefs de la démagogie.

Le lendemain, 6 décembre, plusieurs détachements d'un escadron de chasseurs qui était arrivé pendant la nuit, se livrèrent à des battues dans la campagne, qui amenèrent l'arrestation d'une grande quantité de pillards armés jusqu'aux dents; à ce point que le colonel de l'escadron, en voyant ces misérables ramenés et les armes trouvées en leur possession, ne put s'empêcher de dire: « que c'étaient des sauvages et des armes de sauvages. »

La conduite courageuse des autorités et des habitants honnêtes de la ville de Thiers mérite d'autant plus d'éloges qu'elle a empêché non-seulement la ville d'Issoire de tomber au pouvoir des insurgés, mais encore le département tout entier du Puy-de-Dôme.

### Basses-Pyrenées.

La place de la Nouvelle-Halle, à Pau, était occupée, le 4 au soir, par un rassemblement considérable, presque entièrement composé de citoyens paisibles et de curieux. Vers sept heures et demie, quelque agitation s'est manifestée devant la préfecture; M. Danton, homme de lettres, Lamaignère jeune, avocat, et Minvielle d'Assat, ont été arrêtés. Le premier se trouvait placé

sous le coup d'un mandat d'amener, par suite d'une condamnation à huit jours d'emprisonnement prononcée contre lui par la Cour d'appel, à raison d'outrages à un maire dans l'exercice de ses fonctions. M. Lamaignère jeune haranguait la foule.

Après avoir été déposés à la préfecture, les prisonniers ont été conduits et écroués à la maison d'arrêt.

Cette arrestation ayant répandu une vive agitation, la gendarmerie à cheval a dissipé par quelques évolutions les groupes tumultueux. La foule a encore stationné fort avant dans la soirée sur la place de la Nouvelle-Halle; mais son attitude a été calme, et l'ordre n'a pas été troublé.

### **Pyrenées-Orientales.**

Le 5, vers midi et demi environ, des groupes nombreux se formèrent sur la place de la Loge, à Perpignan. Tout à coup cette masse s'ébranle et se dirige du côté de la préfecture, où elle se trouve en présence des hommes du poste rangés en bataille.

A l'approche de la foule, les soldats croisent la baïonnette, et M. Dulimbert, préfet du département, se présente en personne aux agitateurs. Ses exhortations énergiques amènent un mouvement de retraite qui se manifeste tout à coup dans les rangs pressés de la multitude, qui revient affluer sur la place de la Loge, qu'elle inonde et remplit.

Quelques moments après, débouche par la rue des Marchands une demi-compagnie qui vient former la haie sur la place, en face des cafés. On voit alors s'avancer les principales autorités locales, le général de division, le préfet, le procureur de la République et le maire de Perpignan, qui parcourent la place sous l'escorte du commissaire de police et de quelques-uns de ses agents. Quelques individus de la foule, rebelles à l'invitation qui leur était faite d'évacuer la voie publique, sont immédiatement mis en d'arrestation sans nulle résistance, et l'ordre se rétablit dans la ville comme par enchantement.

Ainsi, on le voit, partout où l'autorité administrative et militaire a montré de la résolution et de la vigueur dans l'exécution de ses mesures, la démagogie a reculé, et les localités ont été préservées des scènes ignobles et sanglantes qui ont flétri à jamais le parti qui s'appelait socialiste.

### **Bas-Rhin.**

#### **STRASBOURG.**

A la nouvelle du coup d'État, les meneurs démagogiques de Strasbourg se réunissent dans un estaminet, place au Seigle. Ils convoquent là tout le monde des pauvres dupes dont disposent les anarchistes; ils étaient en tout quelques centaines,

dont il faudrait probablement encore défalquer les simples curieux.

On se dirige par la rue des Arcades, la place Gutenberg, la rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, le pont du Corbeau et la rue d'Austerlitz, vers la caserne d'artillerie, située sur la place d'Austerlitz.

Le cortège a un drapeau tricolore sur lequel est écrit le mot *Constitution*. Un autre drapeau, sur lequel on lit le mot *Comité démocratique*, a été déployé un instant.

On avait fait l'outrage au 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie de dire qu'il sympathisait avec les démagogues, et ceux-ci ont cru devoir essayer leur éloquence devant la caserne. Mais bientôt ils étaient détrompés, après les tentatives d'embauchage essayées par quelques meneurs. Les militaires ont beaucoup ri de ces paroles perdues.

Un autre cortège avait aussi cru devoir faire une démonstration d'un genre tout différent. En tête marchaient quelques cuirassiers; puis venaient le général de division, le préfet et un nombreux état-major; le commandant de gendarmerie les suivait, accompagné d'une dizaine de gendarmes; enfin le cortège était terminé par un second piquet de cuirassiers.

Les autorités, ainsi accompagnées, avaient parcouru une grande partie de la ville, en passant par la rue des Petites-Bougeries et celle du Vieux-Marché-aux-Vins, et en revenant par la Grande-Rue, la place Gutenberg; il était arrivé devant la caserne d'Austerlitz, au moment des essais d'embauchage.

Les sommations ont été faites à la foule de se disperser. Comme on n'a pas voulu obtempérer aux ordres, le général a fait une allocution énergique et il a mis le sabre à la main; bientôt les cavaliers du cortège et des artilleurs à cheval ont balayé la place. Comme les soldats n'étaient pas nombreux, les groupes se reformaient en arrière; il a fallu faire une seconde charge qui a complètement dissipé l'attroupement.

Plusieurs arrestations ont eu lieu. Un ouvrier ayant atteint d'une pierre un cuirassier a été la victime de cette odieuse agression. La débâcle a bientôt été complète; les groupes se sont dispersés en divers sens.

#### MULHOUSE.

A Mulhouse, le 6 décembre, un groupe de deux cent cinquante à deux cents individus stationnait près de la porte de la ville, attendant le courrier de Lyon qui était en retard.

On y remarquait l'action de quelques meneurs; bientôt des cris séditieux se sont fait entendre, entre autres celui de *à bas les baïonnettes!* Alors ont eu lieu les sommations de se disperser, et, comme on n'y a pas obtempéré, la gendarmerie, la troupe et la police ont opéré l'arrestation de cinq des plus récalcitrants et ont immédiatement fait débayer la place.

Aucune tentative n'a été renouvelée, et la ville a repris son calme ordinaire.

## **Rhone.**

Le placard suivant, affiché à Lyon le 19, sur la place du Terreaux, a été arraché par un maréchal-des-logis du 2<sup>e</sup> dragons :

### COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

*A tous les défenseurs de la République.*

« La conduite du gouvernement a soulevé l'indignation générale ;

» Plusieurs départements du Midi sont en pleine insurrection, les départements de l'Ouest le sont peut-être aussi à l'heure qu'il est ;

» Montrons-nous donc, comme eux, pour défendre la République menacée !

» A un seul cri, soyons debout ! L'armée française, digne émule de celle de Radetzky, assassine ses pères, mères, frères, sœurs et amis ! La défense de la Constitution était un devoir : un traître, un lâche, un parjure la déchire... l'armée est avec lui... Oh ! honte !...

» Républicains, souvenons-nous que nos frères sans exercices ont vaincu une armée disciplinée !

» A l'œuvre donc, au cri de : Vive la République !... »

## **Saône-et-Loire.**

### MACON.

Le 5 décembre, on fit courir le bruit qu'une manifestation devait avoir lieu à Macon ; on prétendait que les émeutiers étaient allés trouver un homme fort considérable du pays pour l'engager à se mettre à leur tête, et, bien que celui-ci eût péremptoirement refusé, en leur conseillant le calme et l'ordre, ils avaient persévéré dans leur résolution. On annonçait qu'ils avaient convoqué la démagogie rurale, et que, drapeau en tête, ils devaient parcourir la ville, et enfin se rendre devant la préfecture pour y proférer des cris séditieux. On allait jusqu'à désigner l'heure et lieu de l'attroupement des cohortes de campagnards qui devaient venir, comme en 1849, envahir la ville.

Dès le matin, au point du jour, on sut que pendant presque toute la nuit le tocsin avait sonné dans plusieurs communes environnantes ; que les caisses publiques avaient été pillées en divers endroits.

Vers une heure du matin, M. le commissaire Pemmejean, qui faisait une tournée en compagnie du procureur de la République et de son substitut, aperçut sur la place de la Barre trois

hommes qui s'enfuirent à son approche. S'élançant à leur poursuite, il en atteignit un qu'il étreignit courageusement, et dont il s'empara. Cet homme, qu'on trouva armé de deux pistolets chargés, fut conduit à la prison.

Le reste de la nuit ne fut signalé par aucun incident.

A dix heures, on apprit que les socialistes qui bivouaquaient à Saint-Sorlin venaient de se mettre en marche sur Mâcon.

A l'instant toutes les dispositions furent prises par les autorités pour la résistance. Puis, comme on avait lieu de craindre que l'envahissement n'eût été préparé sur plusieurs points, des détachements de troupes furent expédiés sur toutes les routes qui aboutissent à Mâcon.

Nulle part les émeutiers ne se montraient, si ce n'est sur la route de Saint-Sorlin, où le détachement, qui se composait d'une compagnie du génie et de trois ou quatre brigades de gendarmerie, commandées par le capitaine, et qui avait à sa tête M. le substitut Marsanne et le commissaire de police, rencontra une troupe de quatre ou cinq cents hommes fort mal vêtus, mais fort bien armés de fusils et de pistolets de toutes sortes. A leur aspect, le major qui commandait la troupe s'avança seul en parlementaire. Mais ces hommes, qui méconnaissent aussi bien les lois de la guerre que celles de la paix, tirèrent sur le brave major une décharge d'une cinquantaine de coups, dont aucun fort heureusement ne l'atteignit.

Les soldats indignés firent feu, et l'on vit se produire un assez vif engagement qui fut promptement terminé par la déroute complète des factieux.

On a fait une douzaine de prisonniers. Les anarchistes ont eu cinq ou six morts et beaucoup de blessés. Du côté de nos soldats, on n'a ni mort ni blessure à déplorer.

On a rapporté une grande quantité d'armes diverses, dont la plupart paraissent avoir été prises dans les dépôts des communes.

#### LOUHANS.

Le 4, à l'arrivée du courrier, un rassemblement s'est opéré autour de la voiture. Mais, désappointés dans leurs espérances, ceux qui le composaient se dirigèrent sur l'hôtel-de-ville, où deux jeunes gens essayèrent d'arracher les proclamations du Président de la République. Deux gendarmes les en empêchèrent et les conduisèrent à la maison d'arrêt, lorsqu'ils devinrent l'objet de la résistance de deux ou trois individus détachés du rassemblement.

L'un d'eux, armé de pistolets de poche chargés jusqu'à la gueule, les appliqua contre la poitrine du brave maréchal-des-logis, qui ne broncha pas. Deux fois la détente de ces pistolets fut lâchée, mais deux fois la Providence s'opposa à la consommation d'un grand crime.

La lâcheté de ce forcené servit d'exemple à d'autres démagogues, et un second insurgé tira par derrière le sabre d'un gendarme, qu'un des frères et amis cherchait à étrangler.

On ne sait comment aurait fini cette lutte, lorsque le sous-préfet et le lieutenant de gendarmerie descendirent de l'hôtel de la sous-préfecture, armés le premier d'un fusil à deux coups, et l'officier de deux pistolets. Le sous-préfet ayant donné l'ordre de repousser par la force toute résistance à l'autorité, cette attitude ferme imposa à la multitude, qui se dispersa.

Le parquet était aussi à son poste, disposé à faire assurer d'une manière énergique l'exécution de la loi.

L'homme aux pistolets de poche, avec cinq ou six de ses complices de violences envers la force armée, ont été arrêtés.

#### TOURNUS, LUGNY, SAINT-GENGOUX.

Tournus et Lugny ont eu aussi leurs petites insurrections, mais il a suffi d'une brigade de gendarmerie pour mettre en fuite les *braves démagogues*.

Le 3 décembre au soir, les émissaires partis de Chalon se sont fait livrer à Fontaines les clés du clocher et ont sonné le tocsin. Une trentaine d'individus se sont remis en marche sur Chagny, où ils sont arrivés en battant la générale. D'honorables citoyens ayant voulu s'interposer, ont reçu dans la lutte des blessures qui ont mis les jours de quelques-uns en danger.

Aussitôt que cette tentative d'insurrection a été connue à Chalon, M. Morcrette, procureur de la République, accompagné de son substitut, M. Chopin, est parti pour Chagny et Fontaines, accompagné de vingt dragons et de quinze gendarmes, commandés par le lieutenant Dums. A leur arrivée, tout était terminé. La brigade de Chagny avait opéré plusieurs arrestations, et la ville était rentrée dans l'ordre. Treize arrestations ont été opérées.

A Saint-Gengoux, les événements ont été plus graves. Le tocsin a été sonné. Une bande de cent ou cent cinquante individus s'est mise en marche sur Mâcon, dans l'espérance de faire soulever les villages qui se trouvent sur la route. Après avoir volé les caisses publiques, les honnêtes combattants de la démagogie ont attaqué les bourses particulières : M. Henri Lacroix de Cormatin s'est vu contraint à livrer aux insurgés une somme de 2,000 fr.

#### Seine-Inférieure.

Le 5, la police de Rouen a fait main-basse sur des chefs démagogues qui lui avaient été signalés. Parmi les individus arrêtés, on cite les citoyens Dupont, Marais, Beaufour, Ponty-Rasée, Dalessé et Delay.

M. Dupont a été arrêté dans une rue où il passait, au moment

même où M. Samson, commissaire central, se dirigeait vers sa demeure. Il a essayé de protester contre la mesure dont il était l'objet, et d'occasionner un rassemblement. Mais M. Samson ayant dit aux citoyens attirés par cette altercation : « Messieurs, c'est un socialiste que j'arrête, » chacun s'est empressé de laisser ce fonctionnaire remplir sa mission.

M. Beaufour avait été envoyé à Paris par le comité de résistance de Rouen, pour prendre et rapporter le mot d'ordre. Il n'a pu remplir cette dernière partie de sa mission. Au moment où il descendait de wagon, M. le commissaire central l'a arrêté et conduit à la maison d'arrêt.

### Seine-et-Marne.

Citrey, commune de huit cents habitants, située sur la Marne, à deux myriamètres de la Ferté-sous-Jouarre, son chef-lieu de canton (Seine-et-Marne), avait aussi ses démagogues.

Quelques mois avant le grand acte du 2 décembre, ils avaient eu l'audace de planter sur la place publique un nouvel arbre de la liberté, en signe, disaient-ils, de manifestation contre le gouvernement et la personne du Président de la République. Cet arbre ne resta debout que très peu de temps; l'autorité le fit arracher.

Ils n'en continuèrent pas moins leurs rassemblements au club qui se tenait chez un nommé Charlet, réclusionnaire libéré. Là ils délibéraient sur les moyens à employer pour réussir dans leurs criminelles entreprises. Leur principal but était d'envahir et de piller les maisons des personnes riches, de se partager leurs biens, et de se défaire de tous ceux qui leur déplairaient.

Ils avaient aussi nommé entre eux un nouveau conseil municipal; le maire devait être ce réclusionnaire Charlet; l'adjoint et les autres membres de ce conseil étaient, comme le maire, tout ce qu'il y a de plus vil dans la commune. Un autre individu, un peu plus instruit qu'eux, devait être ou juge de paix, ou inspecteur des écoles primaires.

Mais la grave attitude et la constante fermeté des honnêtes habitants, bien disposés à ne pas se laisser faire par ces énergumènes, empêchèrent l'exécution de leurs projets sinistres. Ils s'en sont dédommagés par quelques paroles menaçantes lancées çà et là.

L'arrestation de quelques meneurs, opérées à la suite de perquisitions faites à domicile, assura la tranquillité et le calme de cette commune.

### Var.

#### ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN.

C'est la commune de Visauban qui avait été choisie par les insurgés du Var pour lieu de rassemblement. Les démagogues de

la Garde-Freinet, du Luc et de leurs affluents furent exacts au rendez-vous qui leur avait été donné, à la première nouvelle des décrets du 2 décembre, par leurs chefs, et leur premier acte fut l'envahissement de la commune des Arcs (3 décembre).

Les anarchistes de cette commune, travaillés depuis longtemps par les émissaires des communes voisines et par les agents des sociétés secrètes, qui avaient établi leur centre d'action et d'influence sous l'enseigne menteuse d'une société de bienfaisance, s'empressèrent de venir grossir les rangs de l'armée insurrectionnelle.

Les efforts courageux du maire de la localité qui, alité par suite d'une fracture grave à la jambe, s'était fait porter en voiture au-devant des insurgés, ne purent empêcher ces misérables de sonner le tocsin, et le 6 au matin, deux mille insurgés occupaient la commune des Arcs et faisaient le maire prisonnier sur son fauteuil, où l'avait cloué sa blessure, et qui, semblable aux sénateurs romains, voulait mourir à son poste.

Cette horde de bandits traîna à sa suite un prêtre, deux percepteurs, MM. Sahan et Tournel, M. le comte de Colbert, dix-huit gendarmes désarmés à Vidauban, à la Garde-Freinet et au Luc, et une foule d'autres prisonniers faits dans ces trois communes. Dans ce nombre se trouvait aussi l'infortuné M. Pannescane, tué trois jours plus tard à Aups, non pas comme on l'a dit par une fatale erreur de nos soldats, mais assassiné par une balle anonyme et lâche de l'armée démagogique en déroute.

L'on vient de voir que l'honorable maire de la commune des Arcs avait été fait prisonnier sur son fauteuil ; il ne faut pas passer sous silence le dévouement héroïque de ses deux adjoints, MM. Regnier et Savagne.

Ces deux courageux citoyens, qui n'avaient cessé de joindre leurs efforts à ceux du maire pour contenir les anarchistes dans leurs excès, touchés de la situation pénible où se trouvait placé ce fonctionnaire, par suite de sa fracture, cherchent en vain à émouvoir les bandits, qui veulent l'entraîner avec eux pour grossir le nombre des personnes arrêtées, qu'ils gardaient pour leurs victimes ou leurs otages, suivant les circonstances, s'offrent à sa place, et tous deux hommes riches, pères de famille, sont emmenés par les insurgés.

Après avoir fouillé et pillé toutes les maisons et publié au nom du peuple souverain que tous les hommes de dix-huit à cinquante ans eussent à les suivre, sous peine d'être fusillés, les insurgés, qui d'abord avaient manifesté l'intention de marcher sur Draguignan, sur l'avis qu'au chef-lieu on était prêt à les recevoir de pied ferme, jugèrent prudent de rebrousser chemin, et se dirigèrent vers Lorgues, où ils séjournèrent une heure. Inutile de dire que dans cette petite ville ils prirent également de l'argent, des armes et firent seize prisonniers, parmi lesquels le rédacteur de l'*Union du Var*.

Après leur halte à Lorgues, les insurgés allèrent coucher à Salernes, qui est à vingt-cinq kilomètres des Arcs.

Les journées du 8 et du 9 se passèrent à délibérer, à tenir des conseils de guerre, présidés par le sieur Duteil, rédacteur en chef du *Peuple de Marseille*, qui avait pris le titre de général en chef de cette armée de bandits, où chaque soldat voulait commander.

Le 9, les insurgés étaient à Aups, et le lendemain, quelques centaines de soldats et vingt gendarmes mettaient en fuite cette horde de brigands, qui des Arcs à Aups s'était grossie, monstrueuse avalanche, de cinq à six mille hommes environ.

Il n'est pas inutile de remarquer en passant qu'aux premiers coups de fusil tirés de très-loin par nos soldats, le sieur Duteil et le ramassis de gens sans aveux qui lui servaient d'état-major, furent des premiers à prendre la fuite.

Le sieur Duteil, un peu avant l'arrivée des soldats, avait signé l'ordre de fusiller les prisonniers. Cet ordre a été exécuté par les insurgés autant qu'il a été en leur pouvoir, et c'est par leurs mains, nous le répétons, que M. Pannescane a été fusillé.

La balle qui a frappé ce citoyen honorable n'était point une balle de calibre, et le médecin chargé de l'extraction de cette balle et d'examiner la blessure, a constaté que l'appartement où s'était consommé l'assassinat portait des traces de plomb de chasse.

Nous ne voulons pas terminer le récit des scènes d'horreur qui ont épouvanté certaines communes du département du Var sans citer le mot d'une jeune villageoise, mot d'une expression si naïve et si caractéristique tout à la fois, et dont le stigmate restera à jamais sur le front de ces misérables, qui ont porté sur le sein de la France, leur patrie, une main parricide.

Au moment où nos soldats, arrivant au secours de la ville d'Aups, furent aperçus au loin sur la route, une fille de l'auberge où étaient enfermés les prisonniers faits par les insurgés, et devant laquelle ils s'étaient rangés en bataille, s'écria à leur vue : « Ah ! enfin voilà les Français qui arrivent ! »

#### CUERS.

La société secrète de Cuers avait décidé que le 5 décembre serait le jour du soulèvement. Dès sept heures du matin, toutes les avenues des chemins ruraux étaient gardées par des affidés en costume de gardes nationaux qui interceptaient le passage le sabre à la main, et donnaient l'ordre de s'armer et de se tenir prêts. A une heure de l'après-midi, un rassemblement nombreux se porta vers la maison commune.

M. Barralier, maire de Cuers, averti de ce mouvement, sortit pour se rendre à la caserne de gendarmerie ; comme il revenait escorté de la brigade, des vociférations se firent entendre ;

M. Barralier donna l'ordre à la foule de vider la mairie; un individu, nommé Mourre, s'écria : « Le peuple est souverain ! ce sont des brigands qu'il faut exterminer sur-le-champ ! » A ces paroles, on se précipita sur le maire; à trois reprises, le gendarme Cauvin parvint, au péril de ses jours, à le couvrir de son corps; ses efforts furent vains. M. Barralier et le gendarme Cauvin furent terrassés et emportés hors de la mairie. Le brigadier de gendarmerie, qui était arrivé sur ces entrefaites, fut également saisi et entraîné du côté de la prison; au moment où il y arrivait, un coup de feu l'atteignit au front et il tomba mort.

Un second gendarme, nommé Dauren, fut poursuivi à coups de fusil dans une rue; quant au brave Cauvin, après avoir lutté contre dix individus, il fut désarmé, essuya plusieurs coups de feu, dont un l'atteignit à la tête, et parvint cependant à se réfugier dans la maison du sieur Toucas, cafetier, qui s'empressa de le cacher.

M. Barralier, horriblement maltraité, put cependant échapper à la mort et fut jeté en prison.

Débarrassés de toute résistance, les insurgés se rendirent au domicile de M. Roustan, receveur ruraliste des contributions indirectes; sa maison fut mise au pillage, tous les meubles, les livres, les cartons, furent lancés par les fenêtres et devinrent la proie des flammes. Rien n'a pu être sauvé; il ne reste au receveur que les habits qu'il portait sur lui. La même scène, la même dévastation se sont reproduites chez M. Guérin, receveur à cheval, qui était en tournée. Mme Guérin, pour sauvegarder sa vie, n'eut d'autre ressource que de se cacher dans la cave. Cette famille ne possède plus rien.

Les factieux se sont ensuite transportés à la caserne de gendarmerie. Il est impossible de retracer les scènes qui s'y sont passées. Tout a été saccagé; la veuve du brigadier, couchée en joue par les émeutiers, a été forcée de remettre les fonds et les munitions de la brigade.

Après avoir accompli ces actes de vandalisme, les insurgés ont constitué une commission provisoire; ils sont ensuite revenus sur la place publique, et ont assouvi leur rage sur le cadavre du malheureux brigadier tué dans la matinée; ils en ont fait le tour en écrasant la tête à coups de pieds, ils ont tiré des coups de fusil sur différentes parties du corps, et, enfin, un de ces misérables, plus féroce encore que ses affidés, s'est lavé les mains dans le sang de la victime!

Ces horreurs accomplies, la commission rentra à la maison commune pour délibérer. Il fut décidé qu'à minuit on exterminerait tous les ennemis du peuple. Un homme coiffé d'un bonnet rouge, les bras et les jambes nus, avait parcouru la ville avec sa cohorte et désigné ceux qui seraient immolés. Par bonheur, le gendarme Cauvin, homme aussi dévoué qu'énergique, malgré sa blessure et ses souffrances, malgré les périls qui le

menaçaient, s'était résolu à aller chercher des secours à Toulon. Les autorités, prévenues par lui, expédièrent immédiatement une colonne qui arriva à Cuers à onze heures du soir, et préserva la population de plus grands malheurs.

#### AUPS.

Voici comment Aups a été délivré des bandes de brigands armés qui occupaient la ville et les hauteurs environnantes. Des accidents de terrain cachaient la marche de nos soldats. Par un hasard des plus heureux, la gendarmerie qui était en tête, commandée par le capitaine Hourlez, a arrêté une de leurs vedettes qui, voyant arriver notre division, se hâtait d'aller la signaler. La vedette a été fusillée sur-le-champ.

Les insurgés étaient rangés sur une esplanade plantée d'arbres qui est au-devant de la ville; ils étaient passés en revue par un de leurs chefs. Ils n'ont connu l'arrivée de nos soldats que lorsque ceux-ci n'avaient plus qu'un kilomètre à parcourir. Ils ont commencé le feu, la troupe a riposté, une douzaine de ces factieux sont tombés. La gendarmerie est alors arrivée à toute vitesse et a fait une charge terrible. Cinquante insurgés, au milieu de cette mêlée, ont encore été passés par les armes. D'autres actions particulières se sont alors engagées sur divers points, et la débandade a été complète. Les fuyards ont pris le large dans toutes les directions, où ils ont été traqués par les tirailleurs. On a fait un grand nombre de prisonniers.

Un seul grenadier a été tué, deux capitaines et un lieutenant ont été grièvement blessés.

Dans ces déplorables journées, le capitaine de gendarmerie Bourlez a fait des prodiges de valeur. Nous aurions à signaler bien d'autres actions d'éclat, et il était de notre devoir de signaler en première ligne le nom de ce brave militaire à la reconnaissance publique.

Au milieu de la colonne de gendarmerie, on voyait un jeune homme plein de bravoure, monté sur un cheval arabe, un fusil en bandoulière, chargeant avec cette ardeur qui animait tous ces braves; c'était le jeune comte de Colbert qui marchait à la délivrance de son malheureux père, prisonnier, malade, abandonné d'abord à l'hôpital de Lorgues, puis repris et retenu de nouveau au milieu des insurgés. Il était saisissant de voir ce jeune héritier d'un grand nom appelant son père, le sabre à la main, teint du sang de ceux qu'il avait été obligé de frapper pour arriver jusqu'à lui. Au moment où il allait l'embrasser, son cheval s'est cabré, ses éperons se sont engagés dans les étriers; il allait être renversé, lorsque d'une main vigoureuse il s'est élancé à terre aux pieds de celui qu'il venait de délivrer.

Les insurgés avaient réuni leurs prisonniers dans une salle de l'Hôtel-de-Ville d'Aups, au nombre de soixante environ, et on s'occupait à faire leur procès. Aux gendarmes, car il y en

avait vingt-deux de prisonniers, on reprochait d'avoir fait des procès-verbaux pour délits de chasse, et ce crime demandait la mort; aux autres, c'étaient des reproches tous dictés par des haines personnelles; enfin il était onze heures, et à midi on devait tous les pendre; six poulies étaient déjà disposées à cet effet.

Heureusement les troupes arrivèrent et délivrèrent ces malheureux, qui pourtant furent pris un moment pour des insurgés, et l'on tira même, dans la salle où ils se trouvaient, quelques coups de fusil qui n'ont occasionné que de légères blessures. Alors un des gendarmes prisonniers, pour faire cesser la méprise, eut l'idée de jeter son chapeau par la fenêtre. On s'empressa d'aller délivrer tous ces malheureux; mais M. Laval, l'un d'eux, croyant que c'étaient les insurgés qui venaient pour exécuter leur criminelle sentence, s'élança par une fenêtre du second étage et se cassa une jambe. Pris pour un rebelle, il essaya, dans sa chute, quelques coups de feu du dehors, et reçut plusieurs blessures.

Le curé des Maillons-du-Luc, qui était au nombre des prisonniers, entendant le bruit de la fusillade, et croyant que la dernière heure était venue pour eux tous, donna la bénédiction et l'absolution à ses malheureux compagnons. Ces menaces de mort se sont renouvelées trois fois pendant leur triste captivité.

Le colonel Trauers s'exprime ainsi, dans un rapport au général commandant relativement aux événements d'Aups :

« Mon général,

» J'ai l'honneur de vous informer que, dans la journée d'hier, vers onze heures du matin, j'ai complètement écrasé les insurgés réunis à Aups. Parti de Druguignan de très grand matin, je rencontraï, vers neuf heures, le 5<sup>e</sup> bataillon révolutionnaire occupant le village de Tourtour. Ce bataillon ne tint pas et se dispersa dans les montagnes, dès qu'il nous aperçut.

» A une lieue de là, j'arrivai en vue d'Aups, où les insurgés étaient massés sur une grande place à l'ouest de la ville. Bon nombre d'entre eux occupaient la cité. Je les fis attaquer de front et les tournai par ma gauche. Au premier choc, ils furent renversés et se débandèrent dans toutes les directions.

» Nous leur avons tué quatre-vingts à quatre-vingt-dix hommes, et leur avons pris trois drapeaux, quinze quintaux de poudre de guerre, une grande quantité d'armes et de provisions de toute nature. Nous n'avons à regretter que la mort d'un fusilier. Deux officiers et cinq sous-officiers et soldats ont été blessés.

» Les quarante et quelques personnes qu'ils traînaient à leur suite sont rendues à leurs familles. Ce groupe se composait de gendarmes et de fonctionnaires. Les uns et les autres devaient être exécutés le jour même. Des poulies étaient attachées aux arbres de la place pour servir au supplice des gendarmes. Un seul de ces prisonniers a été frappé par nos balles : on espère le sauver.

» Dès aujourd'hui, on peut considérer le foyer insurrectionnel du Var comme complètement anéanti. Les insurgés ont presque tous re-

pris le chemin du foyer paternel. Les routes sont couvertes d'armes et de munitions.

» Comme on m'avait affirmé qu'une autre colonne d'insurgés était à Salernes, je m'y suis porté après avoir donné quelque repos à mes troupes; je n'ai rien trouvé. Les insurgés réunis dans cette ville en étaient partis la veille pour se rendre à ceux d'Aups, dont le nombre était, dit-on, de trois mille à trois mille cinq cents, commandés par l'ancien rédacteur du *Peuple* (de Marseille), qui a pris le titre de général. La plupart des insurgés étaient mal armés ou n'avaient point d'armes.

Je rentre ce soir avec un convoi de plus de cent prisonniers et les blessés, que je n'ai pu laisser à Aups, à cause de l'état des esprits. Je partirai demain matin avec un détachement de quatre compagnies pour opérer sur la Garde-Freinet et lieux environnants. J'espère également frapper un grand coup et compléter ainsi la pacification du département.

» A mon retour, j'aurai l'honneur de vous adresser un rapport de toutes les opérations depuis le 5 de ce mois, et de vous faire connaître le nom des militaires qui ont des droits à la bienveillance du gouvernement.

» Je suis avec le plus grand respect, mon général, votre très-obéissant serviteur,

» Le colonel TRAUERS. »

## Vaucluse.

Le 8 décembre, les autorités d'Avignon furent averties que des bandes armées, descendues du Luberon, avaient traversé la ville d'Apt, et se dirigeaient par l'Isle sur Avignon. Aussitôt on procéda à la réorganisation de la garde nationale, qui avait été récemment désarmée. Malgré l'heure avancée où l'ordre pût être transmis, il se présenta dès le soir même environ 200 hommes sûrs, qui furent formés en compagnies et dirigés vers les principales portes de la ville.

Dans la journée, 200 hommes, infanterie et cavalerie, avaient été dirigés sur Apt. Ils se trouvaient à l'Isle; les insurgés étaient à deux ou trois lieues plus loin, mais l'ordre ayant été donné à la colonne de se replier sur Avignon, les insurgés en furent instruits et entrèrent à l'Isle, où ils s'emparèrent de 65 fusils.

Quelques centaines d'individus de la ville étaient sortis dans l'après-midi, pour aller grossir les bandes de la montagne. Mais refoulés dans la nuit par la colonne qui revenait de l'Isle, ils se divisèrent en petites troupes, espérant pouvoir rentrer en ville sans être inquiétés. C'est ainsi que plusieurs sont tombés entre les mains de la troupe. A cinq heures du matin, on avait fait une cinquantaine de prisonniers. Quelques-uns ont été pris avec des armes de diverses espèces.

Il paraît que le gros de la troupe, averti par les fuyards, a trouvé le moyen de traverser le Rhône et de passer dans le département du Gard; quant aux bandes qui couchèrent à l'Isle,

elles se mirent en marchant sur Cavaillon, ce qui équivalait à un mouvement de retraite. Des colonnes mobiles furent lancées à leur poursuite.

Dans la nuit, vers une heure, un gendarme qui revenait de l'Isle, porteur de dépêches et sans uniforme, fut assailli à la montée de Châteauneuf par une cinquantaine de coups de fusil. Son cheval seulement fut blessé. Il put arriver à Avignon, et après avoir laissé son cheval, il alla se mettre avec ses camarades à la poursuite des bandes sorties de la ville.

Parmi les prisonniers faits dans cette battue et dont le nombre s'élevait à vingt, on remarquait parmi eux le nommé Avy, déjà condamné aux travaux forcés à perpétuité pour crime de meurtre sur la personne du jeune Barbantan, et qui s'était évadé quelques jours après sa condamnation.

D'importantes arrestations d'individus chargés d'armes, de munitions, de faux et de substances corrosives furent opérées à Pernes, dans la journée du 7.

De forts détachements d'hommes venus de Caromb, de Mazan, d'Aubignan, de Pernes et de Monteux, vinrent prêter main-forte au maire de Carpentras et furent armés au moyen de fusils fournis par les armuriers de la ville.

Les insurgés se présentèrent dans la nuit à Gadagne, où ils commirent de graves désordres.

La colonne mobile envoyée à Carpentras et à l'Isle remplit parfaitement sa mission : elle rapporta les drapeaux, les armes et les munitions de la bande insurgée. M. le commandant de France mit en déroute tout ce qu'il rencontra devant lui. Tout insurgé qui s'est trouvé en présence du 54<sup>e</sup> a été tué. La rencontre eut lieu pendant la nuit.

Divers mandats d'amener, à la date du 9 décembre, furent lancés contre quelques personnes de la ville d'Orange; plusieurs arrestations eurent lieu.

Le télégraphe d'Uchaux fut démoli..

Le 10, tout le département de Vaucluse était rentré dans l'ordre.

La petite commune des Baumettes, située entre Avignon et Apt, possédait une riche collection de démagogues très-exaltés; aussi lorsqu'Apt fut au pouvoir des socialistes, une bande fut-elle envoyée le 7 décembre au soir, pour aller chercher les frères et amis de cette localité; voici les noms et sobriquets démocratiques des principaux meneurs :

Malbec, dit le PENDEUR ; Appy, dit BARBÈS ; Fallet, dit l'EN-NEMI DE DIEU ; Jean Farraud, dit l'ECORCHEUR.

Les acolytes de ces quatre brigands, dont les surnoms caractérisent parfaitement les sentiments, firent irruption dans la maison du maire et le sommèrent, les armes à la main, de livrer les fusils déposés à la commune. Comme ce fonctionnaire refusait d'obtempérer à leurs injonctions, ils se mirent en me-

sure d'enfoncer la porte de la commune. Alors ils descendirent chez le maire, saccagèrent sa maison, et le forcèrent de leur servir à boire et à manger. Au milieu des chants et des cris les plus horribles, ils absorbèrent un hectolitre de vin, une fournée de pain toute fraîche, un ballot de morue et tous les comestibles qu'ils trouvèrent. — *Mangez, mes amis, ceci vous appartiennent*, leur disait le mounier Brancassi, un des meneurs, *je viens d'apprendre que nos frères sont maîtres d'Avignon.*

Après s'être bien repus, ces scélérats se dirigèrent vers le presbytère en poussant des hurlements épouvantables : « Allez chez le curé ! » criait Malbec le Pendeur, « il me faut sa peau !... PLUS DE DIEU ! plus de religion ! » hurlait Fallet, qui avait ajouté à son surnom celui de l'AVOCAT DU DIABLE, « plus de calotins ! *Nous voulons l'enfer !* »

Heureusement, le pasteur était parti l'avant-veille avec son mobilier pour aller prendre possession de la cure de Vacluse où il avait été appelé, et en apprenant cette nouvelle, l'ardeur des misérables et dignes soldats du socialisme se ralentit. Cependant les enfants de Malbec le Pendeur et quelques autres s'étaient précipités dans le jardin du curé qu'ils dévastèrent complètement, en chantant avec des battements de mains : *Sian a la terrour ! sian a la terrour !* (nous sommes à la terreur !) *Ceci n'est plus au curé, c'est à nous !*

Après avoir laissé des traces de leurs forfaits, les démagogues quittèrent les Baumettes et se dirigèrent vers l'Isle, dont ils prirent la maison communale.

---

#### IV.

### CONCLUSION.

Nous sommes au bout de notre pénible tâche. Si trop de sang français a coulé, si trop d'atrocités ont été commises, en revanche, le parti de l'ordre peut revendiquer à bon droit l'honneur d'un grand nombre d'actions d'éclat.

Les autorités se sont montrées en général courageuses et dévouées. Notre belle armée n'a pas eu, sur un seul point, un seul instant de défaillance.

La gendarmerie, ce corps d'élite, a bien mérité de la patrie et de la société.

Enfin, si les paisibles habitants de nos villes n'ont pas tous montré au même degré ce courage civil qui prévient et déjoue les projets des factieux, il est du moins une classe tout entière qui a su joindre l'exemple au précepte et la parole à l'action : c'est le clergé, que mille traits d'héroïsme et de dévouement ont signalé à l'admiration publique.

La victoire de l'ordre est complète; 1852 est mort et bien mort. La plupart des auteurs de la nouvelle Jacquerie sont entre les mains de la justice. Le reste est en fuite. La France est délivrée des Barbares.

Ainsi s'est accomplie cette grande parole du prince Napoléon :  
« Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants »  
» tremblent. »

FIN.







